Administration et Rédaction :
1303, 4ème Avenue Ouest
Prince-Albert, Sask., Téléphone 2964

Abonnement :
Un an, Canada - - $1.50
Un an, Étranger - $2.00

A.-F. AUCLAIR, O.M.I., Directeur

LE PATRIOTE DE L'OUEST

Le seul journal français de la Saskatchewan

Organe des Catholiques de langue française du Nord-Ouest

Paraissant tous les mercredi.

NOTRE FOI! NOTRE LANGUE!

9ième Année — PRINCE ALBERT, SASK. MERCREDI 23 AVRIL 1919. — No. 7

Utopies Modernes

II

D'abord, il y a une foule de choses qui sont souverainement immorales, et que l'Etat ne peut pas défendre; d'autres qui sont cependant indispensables au bien des individus et de la société, et qu'il ne peut pas commander, parce qu'elles sont en dehors de son ressort. De plus, à moins d'instituer autant de gendarmes qu'il y a d'individus à surveiller, il est absolument impossible à l'Etat de connaître et de punir toutes les contraventions à ses lois. Il n'y aura à être poursuivi que ceux qui n'auront pas été assez fins ou assez forts pour éviter d'être poursuivis, sa justice aux yeux bandés laissera forcément échapper nombre de grands coupables, qui mériteraient d'être sévèrement punis, d'autres, innocents ou peu coupables, seront punis injustement, ou châtiés avec excès. Or, tout cela est tout-à-fait démoralisant, et propre à faire mépriser la loi, en même temps que ceux qui la font et qui l'appliquent. De là à chercher à la violer, il n'y a qu'un pas; et une triste expérience nous prouve qu'il est vite franchi.

D'un autre côté, l'Etat ne peut exiger qu'une obéissance physique et tout extérieure à ses lois; l'acceptation morale et la soumission intérieure sont tout-à-fait en dehors de son atteinte. Dès lors, qu'on ne nous parle donc plus de la morale de l'Etat, puisque la morale est en dehors de son ressort. L'Etat, par ses lois, peut et doit *aider* à l'observation de la morale; mais, cette morale doit exister en dehors de lui; comme tout le monde, il doit la prendre telle qu'elle est, et il ne lui appartient pas de la faire.

De plus, si l'Etat peut punir une partie des transgressions qui sont faites à ses lois, il n'a absolument aucun moyen de récompenser adéquatement les efforts qui sont faits pour les observer. Or, si le bon ordre moral exige la punition des délits, il exige également la récompense des mérites. A la punition des coupables doit correspondre la récompense des bons: sans cela, il n'y a plus d'ordre moral, il n'y a plus qu'une chiourme, où l'on garde des galériens. Et c'est à quoi ressemblent de plus en plus les sociétés modernes, avec leur Dieu-Etat, imposant arbitrairement ses fantaisies législatives, et les faisant observer *manu militari* par la poigne de ses gendarmes. Et voilà la liberté de la nouvelle morale.

L'Etat lui-même a des droits; mais, comme il est composé d'hommes sujets aux passions et aux défaillances humaines, il faut bien admettre qu'il a aussi des devoirs. Sans cela, il sera bien vite un tyran absolument insupportable. Qu'il soit autocratique ou démocratique, ça ne fait absolument rien à l'affaire. Nous le voyons bien par les fantaisies plus au moins raisonnables dont nous gratifient depuis un an nos démocratiques gouvernants. Or, si l'on n'admet pas qu'au dessus de l'Etat, quel qu'il soit, il y a une morale indépendante de lui, et aux prescriptions de laquelle il est obligé de se soumettre, où trouvera-t-il l'excitant qui le portera à remplir son devoir, et le frein qui l'empêchera de se livrer à la tyrannie? Et, si l'on n'admet pas cette autorité supérieure à l'Etat, à laquelle il doit rendre des comptes, qui empêchera ses sujets de se révolter contre lui, lorsqu'ils en auront l'opportunité, et de proclamer que "l'insurrection est le plus saint des devoirs?" Et nous aurons une tyrannie insupportable comme en Allemagne et comme... au Canada; en attendant que l'inattention ou la faiblesse du gendarme donne au peuple l'opportunité de se révolter; et nous aurons l'anarchie sanglante et dévastatrice, comme en Russie et au Mexique. Ce n'est plus seulement la force qui prime le droit, c'est elle qui le fait.

Une humanité sans conscience et sans entrailles, où aucun frein moral ne vient mettre des limites à la tyrannie du fort; où, dans l'enfer de sa servitude, le faible n'a d'autre consolation que l'espoir de se venger de l'oppression qu'il subit, en opprimant à son tour: tel est le tableau repoussant que présente le monde moderne, sous l'influence de la morale nouvelle.

Nos contemporains, emportés dans les nuées de leurs conceptions subjectives, sans se soucier le moins du monde de confronter ces conceptions avec les réalités existantes, ont résumé cette belle morale dans cette formule lapidaire: LIBERTE, EGALITE, FRATERNITE.

LIBERTÉ pour tous et chacun de chercher à satisfaire toutes ses ambitions, toutes ses passions, tous ses plaisirs, en embêtant le plus possible, individuellement et collectivement, tous ceux qui ne font pas partie de sa faction ou de son clan.

EGALITÉ, dans le commun esclavage auquel nous réduit l'Etat moderne, esclavage que les partisans de la morale laïque s'efforcent de rendre de plus en plus dur, dans l'espoir où chacun est de prendre le fouet à son tour.

FRATERNITÉ, chacun déclarant digne de mort, de prison ou d'exil quiconque ne partage pas sa manière de voir au point de vue politique, social ou religieux.

Et nos modernes gribouilles, tout fiers de leur belle découverte, s'étonnent qu'il y ait encore des guerres, des misères et des chicanes dans le monde! Ils ne s'aperçoivent pas que, s'il y a encore sur la terre un semblant de paix, et si les hommes n'en sont pas encore venus à se dévorer les uns les autres, cela est dû uniquement au christianisme latent, qui malgré eux est resté dans les mœurs. Plus les doctrines abominables, qui se cachent hypocritement, comme les Boches derrière leurs prisonniers, sous les mots brillants mais vides de *liberté, égalité, fraternité, démocratie, société des nations*.... répandront sur le monde leurs miasmes délétères, et plus le désordre et la misère augmenteront sur la terre.

Le seul moyen de recouvrer la paix, le bonheur et la tranquillité, c'est de revenir à la vieille morale de Celui qui, sans tant de grands mots, ni de phrases creuses, a tout simplement dit: *"Aimez votre prochain comme vous-mêmes. Ne faites point aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît."* Si tout le monde faisait cela, il n'y aurait sur la terre ni haine ni envie, et chacun s'efforcerait d'aider son prochain de tout son pouvoir.

UN SAUVAGE.

SIMPLES NOTES

Le 2 mars dernier, M. Ernest Cyr, ancien député du comté de Provencher, Manitoba, prononçait une très belle conférence au club "Le Canada" à Winnipeg, sur la vie et l'oeuvre de Mgr Provencher, premier évêque de St-Boniface. Cette conférence vient d'être mise en brochure et mérite qu'on lui fasse une large diffusion. C'est une fort belle page d'histoire racontée avec talent et avec coeur.

* * *

M. Borden est attendu à Ottawa dans les premiers jours de mai. On dit qu'il aurait reçu l'assurance d'être élevé prochainement à la Chambre des Lords et qu'il aurait même choisi le titre de Lord Grandpré, du nom du village historique qui a eu sa naissance et la déportation des Acadiens. Bien entendu, la rumeur vaut ce que valent les rumeurs du même genre.

* * *

La résolution Nickle, demandant l'abolition des titres au Canada, ne mettait pas en cause l'existence du gouvernement et elle eût pu être battue sans que le prestige du ministère unioniste en souffrît. On se demande alors pourquoi si peu de députés de l'Ouest l'ont appuyée, alors que le sentiment de leurs électeurs est nettement hostile à l'octroi des titres. Cette attitude de plate complaisance n'indique rien de bon pour la suite. Nos représentants, qui ont trahi si facilement une première fois la confiance populaire et leurs propres principes, sauront-ils se montrer plus fermes sur la question du tarif? Il est permis d'en douter.

* * *

Le maréchal Pétain, commandant en chef des armées françaises en France, a annoncé son intention de visiter l'Amérique après la signature de la paix.

* * *

Le premier journal bolcheviste vient de paraître en France. C'est un hebdomadaire qui s'appelle: "Le titre censuré", le titre original, "Le Bolcheviste", ayant été interdit par la censure. Son directeur, Georges Anquetil, qui se proclame un doctrinaire bolcheviste, dénonce les conditions actuelles de la société humaine.

* * *

Un haut dignitaire de la Maçonnerie américaine ne s'est pas gêné pour avouer que les loges sont au fond du mouvement dans tous les pays anglo-protestants pour faire supprimer l'enseignement de toute autre langue que l'anglais. On attaque d'abord la langue des nationalités catholiques pour avoir plus facilement raison de leur foi religieuse.

* * *

La dette du Canada dépasse le milliard. A ce propos on pourrait rappeler le mot du général Foy, prononçant un de ses mémorables discours vers 1825: "Vous parlez facilement d'un milliard. Vous représentez-vous bien ce que c'est qu'un milliard? Depuis la naissance de Jésus-Christ, il ne s'est pas écoulé un milliard de minutes!" C'était vrai. Faites le calcul.

* * *

"L'Eglise catholique, la voilà l'idéale Société des Nations, écrit "Franc-Comtois" dans le Manitoba. *Pourquoi aller chercher si loin et par des chemins si difficiles, si épineux!... Supposez que chaque individu, que chaque famille, que chaque nation suivent les lois de l'Eglise, et, dites-moi, la main sur la conscience, n'approcherez-vous pas, autant qu'il est possible dans ce monde, d'une société parfaitement harmonieuse, disciplinée, heureuse?"*

* * *

Le monde cherche sa voie sans pouvoir la trouver. "Les idées les plus fausses, remarque l'Action Catholique, *sont maintenues en circulation, touchant la liberté et les droits de l'individu, la famille, la femme, les relations entre le capital et le travail, les institutions politiques, les conditions fondamentales de l'ordre public et de la paix entre les nations". Le rôle du journal catholique est de faire briller la lumière de la vérité au milieu de toutes ces erreurs parfois séduisantes et toujours funestes.*

* * *

En moins de trois quarts de siècle la population de l'Irlande a diminué de moitié. De 8,100,000 qu'elle était en 1847 elle ne compte plus que 4,140,000 habitants. Voilà l'oeuvre des lois injustes d'un gouvernement persécuteur. Et la question d'Irlande n'est pas encore réglée.

* * *

D'après le "Queen's Work", sur une population de 100 millions aux Etats-Unis, il n'y aurait qu'un peu plus de 41 millions de chrétiens, c'est-à-dire 23,700,000 protestants de toutes catégories et 17,500,000 catholiques. Si on soustrait les Juifs, il reste près de 50 millions de gens sans aucune religion. La moitié de la population est donc tout simplement païenne et matérialiste.

* * *

Le prochain Congrès de la vaillante Association catholique de la Jeunesse canadienne française se tiendra cet été à Chicoutimi. Ce Congrès traitera tout particulièrement de la question de colonisation.

* * *

Un congressiste américain Julius Kahn, de Californie, qui revient d'Europe, ne croit pas à la paix permanente. Il voudrait que les Etats-Unis se préparent à toute éventualité plus ou moins lointaine en maintenant une armée de 100,000 volontaires et en instituant le service militaire. Le choc en retour de l'intervention américaine va-t-il malgré tout établir à demeure le militarisme européen en Amérique?

* * *

Par nécessité de guerre les Allemands ont réussi à confectionner des habits au moyen de papier tissé en fil en somme assez solide. L'invention a du succès. Des usines se montent pour l'exploiter et exporter le nouveau produit. Voilà une utilisation du papier très imprévue et qui ne contribuera guère à en faire baisser le prix.

———o———

Billet de la Semaine

Fable en prose

Ceci se passait en l'an de grâce 1917. Ontario, voulant gagner les élections, crut bon de tomber sur le dos de Québec, à son gré trop français et trop catholique. Sur la province voisine, Ontario bava tant et si bien que, l'iniquité se consommant, le gouvernement d'union se maintint au pouvoir.

Or en l'an de grâce 1919, la guerre étant finie, Ontario se trouva fort dépourvu quand l'heure du tarif fut venue. Il alla crier famine chez Québec son voisin, le priant de lui prêter main-forte pour subsister au pouvoir après les prochaines élections, lui jurant, foi d'Ontario, de le traiter avec justice.

—Que faisais-tu en 1917? lui dit Québec sans s'émouvoir.

—Je voulais gagner un peu la guerre et beaucoup les élections et pour ce faire, je parlai assez rudement de toi.

—Tes injures d'autrefois ne m'ont pas ému outre-mesure; tes m'amours d'aujourd'hui me laissent de même indifférent.

Morale: Qui sème l'injure récolte le dégoût.

Charles RENAUD.

SEMAINE PARLEMENTAIRE

Titres héréditaires, scandales militaires, propriété des journaux

Un comité spécial étudiera la question des titres—M. Lemieux provoque un débat à propos des accusations portées contre l'administration médicale et militaire — Le gouvernement refuse une enquête — Une proposition pour obliger les journaux à publier les noms de leurs propriétaires, rédacteurs, gérants, actionnaires, etc.

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 18 avril

L'abolition des titres

Comme l'année dernière, la Chambre a débattu la question de l'abolition des titres honorifiques. M. Nickle a proposé qu'une pétition soit adressée au roi d'Angleterre pour lui demander de s'abstenir de conférer des titres aux citoyens du Canada. L'an dernier il s'agissait des titres héréditaires, et non de tous les titres. Cette année M. Nickle n'a pas jugé bon d'établir une distinction entre les titres héréditaires et les titres qui disparaissent avec la personne qui les a portés.

L'année dernière, M. Borden avait posé à ce sujet la question de confiance et comme l'on se trouvait à une époque critique de la guerre, il avait obtenu facilement gain de cause. Sir Thomas White a pris une tout autre attitude. Il a proposé de référer la question à un comité spécial. Cette proposition a été acceptée par 71 voix contre 64, le gouvernement n'obtenant qu'une faible majorité de 7 voix. Il est vrai que le premier ministre intérimaire avait averti la Chambre qu'il ne demandait pas un vote de confiance, mais qu'il laissait à chaque député sa liberté d'opinion sur ce sujet. C'était habile et prudent. Tous les libéraux ont voté contre l'amendement White. Neuf unionistes votèrent aussi contre le gouvernement.

Les accusations contre l'administration militaire

M. Lemieux a profité de ce que le gouvernement proposait de voter des crédits au ministère de la Milice pour soulever un débat sur les accusations portées par le général Smart, les colonels Pratt, Price et Jenkins, contre l'administration médicale et militaire d'outre-mer. Il a demandé qu'une commission soit nommée et chargée de faire une enquête sérieuse. Le gouvernement a écarté la demande de M. Lemieux, trouvant que les accusations faites étaient trop peu spécifiques et ne devaient pas être prises au sérieux.

Le peuple canadien, a dit M. Lemieux en développant sa proposition, a fait de grands, d'immenses sacrifices pour participer à la guerre; il a le droit de savoir comment les affaires militaires ont été administrées. Un malaise intense règne dans tout le pays, dans toutes les provinces, parce que l'administration a été ou est mauvaise. Il n'est pas possible de rencontrer un soldat de retour du front sans l'entendre se plaindre de la manière dont il a été traité.

Le général Smart, le colonel Pratt, et le colonel Price sont des militaires distingués. Ils se sont dévoués à la cause de la guerre depuis le début des hostilités. Leur témoignage vaut quelque chose et il ne peut être ignoré ni écarté d'un geste de la main.

Les journaux réclament que la lumière se fasse, afin que le public sache à quoi s'en tenir sur l'administration des affaires militaires outre-mer.

Dernièrement le colonel Jenkins a affirmé qu'au moins dix millions avaient été coulés dans cette administration. Ce colonel a fait un rapport qui se trouve à l'heure actuelle entre les mains de sir Edward Kemp. Ce rapport sera-t-il communiqué à la Chambre?

Le général Smart est député conservateur de Westmount à la législature de Québec. En Angleterre depuis le commencement de la guerre, il a été à même d'étudier de près la situation médicale. Or, il en est arrivé à la conclusion que le Service médical canadien était pourri, que les soldats canadiens blessés étaient mal soignés et étaient de plus disséminés à travers les hôpitaux anglais.

M. Lemieux parle aussi d'un rapport Bruce escamoté par le gouvernement et passe aux accusations portées par le colonel Pratt sur les conditions déplorables existant au camp Kinmel, accusations corroborées par le colonel Price.

Pas d'enquête

Le général Mewburn, ministre de la Milice, a relevé les accusations de ces officiers de retour du front. Il dégage d'abord sa responsabilité de tout ce qui s'est produit récemment en Angleterre et rappelle à la Chambre que ces accusations attaquent surtout le ministre de la Milice d'outre-mer. Aussi sa position est-elle extrêmement délicate, lorsqu'il parle sur ce sujet.

Le ministre de la Milice ne croit pas qu'il faille apporter une grande attention aux accusations faites par les officiers et les soldats de retour du front. Il y aura toujours des mécontents. Si un député de la Chambre des communes voulait assumer de faire, de sa propre responsabilité, des attaques semblables contre l'administration militaire et médicale en France et en Angleterre, alors le gouvernement pourrait juger bon de nommer une Commission qui ferait enquête.

Les propriétaires des journaux

Dans la dernière séance avant les vacances de Pâques, après une discussion sur la culture du lin et la réduction possible du personnel du service civil, M. Lemieux a présenté la résolution suivante:

"Que, de l'avis de cette Chambre, tous les journaux, magazines, journaux de commerce, et autres périodiques publiant des articles destinés à influencer l'opinion publique, seront de temps à autre obligés de publier des déclarations assermentées indiquant les noms des propriétaires, gérants, rédacteurs, actionnaires, porteurs de débentures et de toutes autres personnes ayant un intérêt dans les dits journaux, magazines, journaux de commerce ou autres périodiques."

Il dit que le but de cette résolution est d'élever le niveau du journalisme; aussi est-il certain d'avoir l'appui de tous les journaux honnêtes. Les journaux sont chargés de renseigner et d'instruire le peuple. Ils ne doivent donc pas tromper le public et le public est en droit de savoir à qui il a affaire.

Aux Etats-Unis, les journaux sont obligés par la loi de publier le nom de leurs actionnaires. Ce système n'entrave nullement la liberté de la presse et a l'avantage de prévenir des incidents semblables à celui du *Montreal Herald*, qui, journal libéral, est passé aux mains du propriétaire du *Star*, le grand journal conservateur de Montréal.

M. A. K. Maclean déclare au nom du gouvernement qu'il doute fort que le Parlement puisse faire une telle loi. Mais le Parlement peut exercer une surveillance sur les journaux par le canal du ministère des Postes. La question sera de nouveau discutée quand les crédits du ministère des Postes seront présentés.

La Chambre s'est ensuite ajournée jusqu'au mardi de Pâques.

Mort de M. Charles Turgeon

Nous apprenons avec regret que le frère de l'honorable Alphonse Turgeon, M. Charles Turgeon, avocat d'Edmonton, est décédé dimanche après-midi à l'âge de 31 ans, après quelques jours seulement de maladie.

M. Turgeon était bien connu dans les cercles canadiens d'Edmonton. C'était un jeune avocat de grand talent, très estimé de tous et tout particulièrement de ses compatriotes qui fondaient sur lui les plus brillantes espérances. Sa mort si subite est un deuil pour tous ses compatriotes de l'Ouest.

Chrétien convaincu et ardent patriote, M. Charles Turgeon était de tous les bons mouvements. C'était une riche nature et un cœur d'or, un travailleur et un dévoué, un de ces jeunes qu'anime la flamme de l'idéal et dont toute la vie est une aspiration vers la supériorité intellectuelle et morale. Il y a huit jours à peine, à une grande séance du collège d'Edmonton, il donnait une magnifique conférence. "Causes perdues" était le sujet qu'il avait choisi. Citant l'exemple de la Pologne, de l'Irlande, de l'Acadie, qui ont survécu à toutes les persécutions, il en faisait l'application aux luttes actuelles qu'il faut soutenir pour la survivance catholique et française chez nous, et il démontrait qu'une cause n'est jamais perdue quand elle a derrière elle, Dieu, le droit et la justice. Ceux qui l'applaudirent ce soir-là étaient loin de se douter qu'ils l'entendaient pour la dernière fois!...

La mort est venue nous le ravir dans l'épanouissement de la jeunesse et du talent. Quel deuil pour nous tous!

Il laisse une épouse éplorée et un jeune enfant de six mois. Nous offrons à toute sa famille nos respectueuses condoléances et l'expression de notre vive sympathie.

———o———

L'aviateur français Védrines fait une chute mortelle

Le célèbre aviateur français Jules Védrines, au cours d'un vol de Paris à Rome, est tombé d'une grande hauteur et a été tué instantanément, ainsi que son mécanicien. Sa machine a été réduite en pièces.

Védrines avait été l'un des premiers en France à faire de l'aviation; il avait pris part à plusieurs des grandes courses et avait accompli des exploits remarquables.

———o———

Mort de M. Réal Angers

Sir Auguste-Réal Angers, ancien lieutenant-gouverneur de la province de Québec, ancien procureur-général sous l'administration de Boucherville, ancien ministre dans le cabinet fédéral et ancien juge, est mort à Montréal à l'âge de 81 ans.

C'était l'une des figures les plus connues dans la politique canadienne. Elu député conservateur à la Législature de Québec en 1874, il fut procureur général sous M. de Boucherville. Nommé juge de la Cour supérieure en 1878, il démissionna en 1887 pour devenir lieutenant-gouverneur de la province de Québec jusqu'en 1892. Il fut ensuite ministre fédéral dans les cabinets Thompson et Bowell. Il démissionna à la suite de différends avec ses collègues au sujet de la question des écoles du Manitoba. En mai 1896, il faisait de nouveau partie de l'administration Tupper. Défait aux élections, il se retira de la politique pour exercer sa profession d'avocat.

———o———

"L'alcoolisme n'est pas un mal que les lois feront disparaître, remarque M. Georges Pelletier. L'éducation antialcoolique est le seul remède possible. Elle fera passer la tempérance dans les mœurs, tandis que la prohibition mène à l'hypocrisie."

A LA Conférence

L'Allemagne accepte

L'Allemagne a notifié officiellement les Alliés qu'elle accepte toutes les conditions posées au sujet du congrès de Versailles. Elle enverra six délégués avec pleins pouvoirs pour négocier. Les délégués, avec leur suite, formeront en tout un parti de 75 personnes. [illegible] peuvent être attendus avant le 28 avril.

Si l'Allemagne refuse de signer

[illegible] à Paris sur l'éventualité d'un refus, de la part des Allemands, de signer la paix [illegible]. Dans ce cas, dit-on, [illegible] conditions de paix serait publiée immédiatement, [illegible] serait mis à la disposition des représentants allemands [illegible] plan préparé par les [illegible] alliées serait [illegible] mis à exécution. [illegible] cercles politiques on[t] [illegible] d'importance à [illegible] adoptée par le sénat [illegible] demandant l'insertion [illegible] de paix de garanties [illegible] haut commandement. Cette résolution peut [illegible] de l'entrevue donnée [illegible] maréchal Foch au *Daily*, [illegible] laquelle il insiste sur la [illegible] garder le Rhin comme frontière contre une [illegible] allemande. Le [illegible] être tenu avec une [illegible], tandis que la frontière à l'ouest du Rhin [illegible] dans le traité de [illegible] être occupée par de[s] [illegible] sur toute sa longueur.

Lloyd George répond aux critiques

[illegible] Lloyd George a prononcé [illegible] grand discours aux [illegible] en réponse aux critiques [illegible] contre la conduite qu'il a tenue à la conférence de la paix. Il a demandé que ceux qui essayent de faire leur possible n'en soient pas empêchés.

Aucune conférence, a dit le premier ministre, n'a eu à régler des problèmes aussi variés, aussi complexes, aussi élevés et aussi sérieux. Le congrès de Vienne qui est le dernier en date a duré onze mois, mais ce congrès, a dit Lloyd George, n'est rien à côté de ce que la conférence de la paix a eu à traiter.

Après avoir rappelé le caractère universel de la guerre, le premier ministre de la Grande-Bretagne a dit que de nouveaux Etats avaient été formés, dont quelques-uns sont indépendants, d'autres à demi indépendants, et quelques autres sous un protectorat. Quoique les frontières ne puissent être fixées, il faut cependant en donner quelques indices.

Le temps que la conférence de la paix a pris pour élaborer le droit de Ligue des nations n'est pas du temps perdu, c'est plutôt le contraire, car la Ligue pourvoira aux moyens à prendre pour régler les erreurs que la conférence pourrait faire.

Le premier ministre d'Angleterre a fait la déclaration suivante: "Je préférerais laisser la Russie sous le régime des bolchevistes jusqu'à ce que ce pays ait trouvé un autre régime, que de voir la Grande-Bretagne en banqueroute".

Il est faux, a dit Lloyd George, que les Etats-Unis et l'Europe aient été en désaccord. Il a aussi dénoncé les tentatives faites pour semer la discorde parmi les délégués.

Les Allemands devront signer avant le 15 mai

D'après le *Temps*, de Paris, les gouvernements alliés auraient décidé de ne pas attendre plus tard que le 15 mai pour une réponse définitive de la part de l'Allemagne sur la question de savoir si elle signera ou refusera de signer le traité de paix.

Les délégués de l'Entente à la conférence de la paix pensent que l'Allemagne aura besoin d'une semaine au moins pour préparer sa réponse après avoir reçu le traité de paix.

L'Autriche-Hongrie, la Turquie et la Bulgarie seront probablement convoqués à Versailles quinze jours après l'Allemagne.

Genève, capitale de la Ligue des Nations

Genève, en Suisse, a été officiellement choisie comme capitale de la Ligue des Nations. Le choix de la ville suisse a été proposé par le président Wilson et douze votes ont appuyé le choix de Genève. La France seule a voté pour Bruxelles. En faisant son choix, le président des Etats-Unis a déclaré aux délégués alliés: "Vous ne voudriez pas choisir comme capitale de la ligue des nations libres, une ville qui se ressent encore d'une animosité contre l'ennemi?... Il faut une ville neutre afin de rencontrer tous les peuples!"

Sébastopol aux mains des Bolchevistes

Le gouvernement de Crimée a évacué Sébastopol et s'est retiré à Constantinople. Sébastopol est maintenant entre les mains du comité révolutionnaire.

Au commencement d'avril, les troupes alliées avaient été repoussées en Crimée par les forces bolchevistes supérieures en nombre et depuis ce temps elles ont dû constamment battre en retraite.

La Ligue des Nations modifiée

Le sommaire officiel suivant du nouveau texte de la Ligue des Nations a été communiqué à la presse de Paris:

1.—La Ligue des Nations est instituée pour promouvoir la coopération des nations et assurer la paix. La Ligue comprendra:

(a) Les Etats belligérants mentionnés dans un document annexé au pacte;

(b) Tous les Etats neutres ainsi dénommés, et,

(c) Pour l'avenir tout pays autonome dont l'admission est approuvée par les deux tiers des Etats déjà membres de la Ligue. Un Etat peut se retirer de la Ligue, pourvu qu'il en ait rempli les obligations à date et qu'il ait donné deux ans d'avis.

2.—La Ligue agira au moyen d'une *assemblée* contenant au plus trois représentants de chacun des Etats sociétaires, chaque Etat n'ayant qu'un vote, et au moyen d'un *conseil* comprenant pour le présent un représentant de chacune des cinq grandes puissances et de chacune de quatre autres puissances choisies, en son temps, par l'assemblée.

Le nombre des puissances de chaque classe représentées au conseil peut être augmenté par le consentement unanime du conseil et par la majorité de l'assemblée. D'autres puissances ont droit de siéger comme membres du conseil durant la discussion de questions qui les intéressent particulièrement.

Dans le conseil comme dans l'assemblée, chaque Etat n'aura qu'un vote. Ces deux corps représentatifs devront se réunir à époques déterminées (le conseil au moins une fois par année), et à d'autres époques, si c'est nécessaire: tous deux peuvent traiter toute question d'un intérêt international ou qui menace la paix du monde: la décision des deux corps doit être unanime excepté en certains cas spécifiques, le mode de procédure, par exemple, étant déterminé par un vote de la majorité.

La Ligue aura un secrétariat permanent sous la direction d'un secrétaire général. Le secrétariat et les autres organismes de la Ligue peuvent inclure des femmes aussi bien que des hommes. Une cour de justice internationale permanente, diverses commissions internationales permanentes et des bureaux sont aussi établis.

3.—Les Etats sociétaires acceptent:

(a) De réduire leur armement, les plans pour cette réduction étant suggérés par le conseil, mais adoptés seulement sur le consentement des Etats eux-mêmes, et ils acceptent dorénavant de ne pas augmenter leur armement sans l'approbation du conseil.

(b) D'échanger des informations complètes au sujet de leurs armées existantes et de leur programme militaire ou naval.

(c) De respecter mutuellement leur territoire, leur indépendance personnelle, et de les garantir contre l'agression extérieure.

(d) De soumettre toutes les disputes internationales soit à l'arbitrage, soit à une enquête du conseil, ce dernier cependant ne pourra pas prononcer une opinion dans un conflit dont le sujet appartient exclusivement à la juridiction interne d'un Etat; en aucun cas on ne déclarera la guerre avant trois mois après une décision d'arbitrage, ou après qu'une recommandation unanime a été faite, et alors encore on ne déclarera pas la guerre à un Etat qui aura accepté la décision ou la recommandation.

(e) De considérer un Etat qui a brisé le pacte comme ayant commis un acte de guerre contre la Ligue: de rompre toutes relations économiques ou autres avec lui et de permettre libre passage sur leur territoire aux troupes des Etats qui contribuent une force armée au bénéfice de la Ligue. Le Conseil devra recommander quelle force, s'il y a lieu, devra être fournie par les différents gouvernements concernés, mais l'approbation de ces derniers est nécessaire. Les Etats ne faisant pas partie de la Ligue seront invités à accepter les obligations de la Ligue au sujet de conflits particuliers et pourront y être contraints s'ils ne s'y conforment pas.

(f) De ne pas considérer comme obligeant tout traité avant qu'il n'ait été communiqué à la Ligue, laquelle le fera alors publier; d'admettre le droit de l'assemblée à conseiller la considération à nouveau de traités et de conditions internationales qui ne se conforment pas aux besoins présents, et de ne pas être lié par toute obligation contraire au pacte.

Un Etat qui brise son engagement peut être expulsé de la Ligue.

4.—Le pacte n'affecte pas la validité d'engagements internationaux, tels que les traités d'arbitrage ou ententes régionales comme la doctrine Monroe, pour assurer le maintien de la paix.

5.—Les anciennes colonies allemandes et les territoires de l'empire Ottoman seront administrés dans l'intérêt de la civilisation par des Etats qui consentent à être mandataires de la Ligue, laquelle exercera un contrôle général.

6.—Les Etats sociétaires acceptent certaines responsabilités concernant les conditions du travail, le traitement des populations natives, la traite des blanches, le trafic de l'opium, le trafic des armes avec les pays non-civilisés ou à demi-civilisés, les conditions de commerce et de transit, les sociétés d'hygiène et de la Croix Rouge.

7.—La Ligue est reconnue comme le corps central intéressé à la coordination et à l'appui des activités internationales en général.

8.—Les amendements à ce pacte requièrent l'approbation de tous les Etats faisant partie du conseil et une simple majorité des Etats faisant partie de l'assemblée. Les Etats qui ont signifié leur dissentiment à ces amendements ainsi approuvés n'y sont pas tenus, mais dans ce cas ils cessent d'être membres de la Ligue.

Amendements à la loi scolaire dans l'Alberta

La législature albertaine vient d'adopter en seconde lecture un bill amendant la loi scolaire.

La législation concernant la formation des districts d'école consolidée est entièrement refondue. Le vote se prendra désormais par bulletin. Tous les votes seront enregistrés à un point central, au lieu de l'être dans chaque district, comme précédemment. De cette façon, on ne saura pas quel district favorise le projet ou s'y oppose. Le résultat total sera décisif et si la consolidation est formée, tous les districts y seront compris.

Cependant afin d'empêcher un district plus nombreux de régler à lui seul la situation, les districts de ville et de village seront dispensés de voter. Si les districts ruraux adoptent la proposition, la commission scolaire de la ville ou du village aura à l'accepter ou à la rejeter par résolution. Si les contribuables de cette ville ou de ce village ne sont pas satisfaits de la décision de leur bureau, ils peuvent demander une élection, et dans ce cas, un vote séparé sera pris dans le district.

Un autre amendement stipule que les commissaires d'école devront désormais être sujets britanniques.

Des amendements à la loi d'assistance scolaire auront pour effet de rendre l'assistance presque universellement obligatoire dans la province. En sont seuls exceptés les enfants au-dessous de dix ans qui résident à plus de deux milles et demi de l'école. Les enfants au-dessus de dix ans doivent assister à l'école tant qu'ils sont dans les limites d'un district scolaire: la limite de trois milles et demi pour les autres enfants est supprimée.

Un important changement est également fait dans l'avis envoyé aux parents dont les enfants ne vont pas à l'école. Autrefois, un nouvel avis devait être envoyé à chaque plainte, de sorte que les mêmes parents pouvaient recevoir de nombreux avis dans le même terme scolaire. Désormais un avertissement couvrira toute une année non seulement pour l'enfant en faute, mais pour tout autre enfant de la même famille.

Grâce à ces amendements, la loi de l'assistance scolaire dans l'Alberta sera plus sévère que dans toute autre province.

Les Centres Franco-Canadiens

SERVICE SPECIAL DU "PATRIOTE DE L'OUEST"

SAINT-PAUL-DES-METIS Alta.

Il semble bien que cette fois nous ...ons enfin avoir le chemin de fer ...longtemps attendu. On y travaille ...ce moment et les soumissions pour ...achèvement de la ligne jusqu'à ...int-Paul sont officiellement deman-...s par la voie des journaux. Déjà ...y a un fort courant d'étrangers en ...ête de terres dans nos parages. La lettre suivante, adressée à l'un ...nos compatriotes par notre député ...déral, fournit des détails intéres-...nts sur la construction de ce che-...in de fer.

Chambre des Communes,
Ottawa, 2 avril 1919

...nsieur G. Duquette,
Saint-Paul des Métis, Alta.

...er Monsieur Duquette,

Au sujet de la construction de l'em-...anchement du C.N.R. Oliver—Saint-...aul-des-Métis, je puis vous dire que ...i eu plusieurs discussions là-dessus ...ec le ministre des chemins de fer ...que j'ai fait tout ce qui était en ...on possible pour l'induire à entre-...ndre la construction de cette ligne ...tte saison.

Comme vous le savez, cet embran-...ement est construit de North Batt-...ford à un point situé à l'est de la ...ontière interprovinciale. Le minis-...e m'a promis définitivement que la ...nstruction serait entreprise sur vo-...e bout de la ligne cette saison et se-...it terminée jusqu'à Saint-Paul-des ...étis. Il m'a aussi promis que la ...nstruction serait commencée égale-...ent à l'autre bout de la ligne et que ...s rails y seraient posés. Ceci laisse ...espace de 50 à 60 milles inachevés ...j'ai bon espoir qu'ils le seront en ...20. Comprenez bien qu'il n'y a pas ...iès de huit projets de lignes de ...emin de fer intéressant le district ...la Rivière Bataille. Je me suis ...cupé de la construction des autres ...gnes et c'est la seule pour laquelle ...i pu obtenir une promesse définitive ...construction cette année. Je suis ...vaincu que votre cas est le plus ur-...nt de tous et je me rends parfaite-...ent compte des privations que les ...bitants de votre localité ont eu à ...pporter pendant de longues années. ...us savez ce qu'il est advenu dans ...s affaires du G.T.P.: il est donc inu-...e d'attendre de lui aucun travail ...construction pendant cette saison. ...tre votre ligne de chemin de fer ...i peut vous intéresser indirectement ...t embranchement du C.P.R. pour ...quel une charte est demandée. Cette ...gne doit aller de Wilkie, en Saskat-...ewan, à un point près de Whitford ...ke. Je ne suis pas sûr que la cons-...uction en soit commencée cette an-...e, bien que les officiers du C.P.R. ...aient dit qu'elle était sur leur pro-...amme.

La construction du C.N.R., tout en ...idant pas toute la localité, adou-...a très matériellement la situation ...us tard, j'en suis sûr, et si d'autres ...nstructions sont possibles, je ferai ...n possible pour les obtenir.

Il y a, comme vous le savez, une ...ande rareté de matériaux et les ...ditions en général sont très incer-...nes.

Très sincèrement votre,

W. J. BLAIR.

—Nous avons eu les Quarante-Heu-...s la semaine dernière, pour la pre-...ère fois à Saint-Paul. Il y eut beau-...up de monde à tous les exercices, ...chant pieux et de belles décora-...ons. D'heure en heure, les adora-...urs se succédaient aux pieds de No-...e-Seigneur et tous les paroissiens se ...ent un devoir de s'approcher des sa-...ements. MM. les abbés Hamelin, ...sroches, Leduc, Lapointe, ainsi que ...RR. Pères Martin, F.M. et Lan-...ois, O.M.I., vinrent prêter main-for-... au Père curé, qui ne s'éteint jamais. Dieu voit d'un bon œil la foi et la confiance de ceux qu'une déception ne peut abattre et s'en remettent tout à Lui pour le succès de leurs entreprises.

Pour la solennité du dimanche des Rameaux, notre église était plus que remplie. Le retour des automobiles expliquait cette foule.

—MM. J. Areand, Alfred et Armand Maurice nous sont revenus des chantiers de la Colombie et du Manitoba.

—Etant privé de notre bon curé, M. Rioux, nous avons l'impression, durant cette courte absence de son assistant, M. l'abbé Bernard, d'être "orphelins". Nous comptons que notre curé sera de retour pour fêter la Pâque avec nous. Ce sera une journée doublement heureuse.

Baptême: Joseph-Roméo-Alfred, fils de Désiré Roy et de Cécile Roy. Parrain et marraine, M. et Mme J. B. Fontaine.

DOLLARD, Sask.

On ne parle plus de l'inauguration ...notre Banque d'Hochelaga comme ...un projet à venir, c'est bien aujour-...hui une réalité. Nous saluons avec ...isir, un des nôtres, M. Jean Mo-...au, comme gérant. Sous son habile ...rection, nous ne doutons pas d'un ...ein succès.

—Dame Rumeur veut que nous ...ions bientôt le téléphone... Serait-ce ...t mieux ou tant pis? Chose cer-...ine, c'est qu'à Dollard, comme ail-...urs, on est friand de modernités — ...rtout si l'on sait en faire son pro-...

—Ces jours derniers, M. Ferguson ...dait sa ferme à MM. Duchesne et ...ois, colons de la province de Québec. ...usieurs de nos messieurs les An-...ais offrent leur terre en vente. A ...us, MM. les colons qui désirez vous ...er dans l'Ouest canadien, d'en faire ...tre affaire; les conditions sont bon-...s et notez bien ce fait: tout annon-... que la récolte future sera une ...raie mine d'or", ce qui explique la ...rve de nos fermiers à se remettre ...x travaux de la terre. L'espérance, ...u cœur de l'homme, est une flamme

FRENCHVILLE, Sask.

Le 13 courant, la chorale donnait une partie d'Euchre, suivie d'une séance musicale et récréative, au profit de l'église. La paroisse entière avec quelques amis anglais qui vivent en bon accord avec nous, formaient l'auditoire.

Le premier prix des dames, offert par Mme F. Labbé, fut gagné par Mme N. Therrien. Le second prix, offert par Mlle M. Evesque, fut gagné par Mme C. Jacob. Le prix de consolation fut gagné par Mme P. Forcier.

M. S. Desharnais fut l'heureux gagnant du premier prix des hommes, offert par M. Al. Roberge. M. L. Lavoie décrocha le second prix, offert par M. A. Goddu. Le prix d'encouragement fut gagné par M. Al Evesque.

M. F. Lambert ensuite raffla un joli coussin gagné par G. Roberge fils.

Suivit le réveillon, servi gracieusement par les demoiselles et messieurs de la chorale.

M. A. M. Durand, maître-chantre, annonça avant le concert le résultat final de la soirée: $68.55 net, les dépenses restant à la charge de la chorale.

PROGRAMME

1. Chœur en deux parties: "Le Remouleur".
2. Monologue: "My Sweet heart", par A. Roberge.
3. Solo: "Credo du Paysan" par F. Guillard.
4. Monologue: "Le Mari Toto" par C. Desharnais.
5. Chœur: "Old Black Joe".
6. Monologue: "La Grande demande", par Al. Goddu.
7. Chœur en deux parties: "Bacarolle".
8. Monologue: "Il ne fera pas un avocat", par Léon Ruest.
9. "Voulez-vous bien ne plus dormir", par Mme F. Guillard.
10. Monologue: "Ignace d'Ecole", par Léon Ruest.
11. Duo: "L'hirondelle et le Papillon", par Mlles I. et C. Desharnais.
12. Monologue: "C'est la Guigne", par Al. Roberge.
13. Chœur: Les Montagnards.
14. Monologue: "Mlle Barette" par Léon Ruest.
15. Chant: "The maid servant" par Mlle C. Desharnais.
16. Monologue et tableau pittoresque, par Mlle W. Browny.
17. Récitation: "Les dix Commandements de la Belle-Mère", par W. Hamel.
18. Monologue: "Discours sur le Service National", par Léon Ruest.
19. Grand chœur en trois parties: "Jeanne d'Arc".
20. Monologue: "La parentée compliquée", par Al. Roberge.
21. Solo: "Le Naufrage du Titanic", par A. M. Dunand.
22. Monologue; "Conte de Menteries", par Al. Roberge.
"Où placer St Joseph", par A. Roberge.
"Home, Sweet home".
O CANADA

Mme S. Desharnais touchait le piano.

Les acteurs et actrices ont réellement fait preuve de grands talents. Les applaudissements de l'auditoire et le franc rire de tous furent prodigués sans ménagement. Mlle W. Browny, avec sa toilette et ses bijoux attira sur elle plus d'un regard d'amoureux. Son rôle, joué à la perfection, par une voix douce et mélodieuse, était malheureusement trop court, au dire de quelques-uns...

M. A. M. Dunand remercia l'auditoire, au nom de la chorale, d'être venu en si grand nombre encourager notre première soirée. M. S. Desharnais, au nom de la paroisse, remercia les organisateurs de leur plein succès.

Enfin on se sépara au clair du... jour, heureux et content.

La personne de Frenchville qui a envoyé la semaine dernière au journal une correspondance non signée est priée de se faire connaître.

ST HUBERT, Sask.

Notre centre de Saint-Hubert se développe continuellement, non par secousse mais progressivement. Deux nouveaux colons nous sont encore venus ce printemps: MM. Bureau et Perpête, qui ont acheté chacun une demi-section. M. Maurice Boutin a aussi acheté trois quarts de section d'un Anglais tout près de l'église. C'est autant de gagné pour l'influence française.

Avec ses terres encore à bas prix, jouissant de l'immense avantage d'avoir un couvent avec des religieuses dévouées pour donner à nos enfants une éducation catholique et française, Saint Hubert devrait attirer l'attention de tous ceux qui cherchent à s'établir sur des terres.

Le R. P. Fallourd, notre dévoué curé, est parti en France. Nous lui souhaitons un bon voyage et un prompt retour.

SHELL RIVER, Sask.

Avec le printemps, la plus grande activité règne chez nos fermiers. Les travaux des semences sont déjà en marche depuis plusieurs jours et bientôt nous verrons verdir nos champs de blé.

Une question de la plus haute importance occupe en ce moment les esprits dans notre localité. On projette l'organisation d'une coopérative de fermiers pour la construction d'un élévateur à la station de Debden. Ceci est absolument nécessaire pour ne pas être à la merci des commerçants de grains. Un second avantage serait de nous faciliter l'achat en grandes quantités du bois, de la farine, de la ficelle à moissonneuse, la formaline, etc. et l'expédition de produits autres que les grains. Déjà les premières démarches sont faites et tout fait prévoir qu'elles aboutiront.

—M. et Mme A. Poirier sont revenus d'une promenade à travers Québec et les Etats-Unis. Ils nous amènent un nouveau colon avec sa famille. Bienvenue aux compatriotes qui viennent renforcer nos rangs.

—Deux de nos écoles fonctionnent depuis quelque temps, à la satisfaction générale. Profitez-en, les petits. Appliquez-vous surtout au français, pour qu'on puisse bientôt voir vos gentilles petites lettres dans la page "En famille".

—Des bruits de prochains mariages voltigent dans les airs. En attendant qu'ils deviennent réalité, bonne chance et bonheur aux futurs époux.

—Un bon forgeron ferait d'excellentes affaires ici. Cent-cinquante fermiers qui sont obligés d'aller à une grande distance pour leurs réparations lui donneraient tout de suite leur clientèle.

LAC PELLETIER, Sask.

A l'est et à l'ouest, les nombreux parents et amis des familles Monette et Dumesnil seront bien aise d'apprendre que celle-ci a fait baptiser le dixième enfant: un gros garçon, nommé Joseph-A. En même temps, la grand-mère maternelle, Mme J. N. Monette, nous revenait, accompagnée par son fils Joseph, d'un long séjour au célèbre Institut de Rochester, où elle a subi, avec succès, des opérations très délicates.

—M. J. B. Monchamps, un des anciens de la place, vient d'acquérir un quatrième carreau; ce qui lui permettra de faire, plus en grand, la culture mixte.

BILLIMUN, Sask.

—M. Albin Lemoine s'est installé sur sa terre dernièrement. Il était en service actif en France depuis quatre ans. Il nous est revenu avec une jeune épouse qu'il s'est choisie en France.

—M. Henri Beaudoin est à s'installer sur sa terre ici.

—La neige est toute disparue et nos fermiers commencent à travailler leur terre.

—M. Hector Lemoine attend sa famille qui doit arriver de Belgique vers la fin de mai.

—Les conversations roulent sur le nouveau chemin de fer que la Cie du Pacifique Canadien a l'intention de construire cet été. Les ingénieurs et arpenteurs sont déjà à l'ouvrage. On s'attend à voir commencer le nivelage de bonne heure en mai. Les gens du sud de la paroisse sont à parier avec ceux du nord sur l'endroit exact où doit passer le chemin, vu que les ingénieurs ont trois tracés, deux dans le nord et le troisième dans le sud de la paroisse.

A tout évènement, les fermiers espèrent charroyer leur blé au nouveau chemin cet automne. Ce serait à souhaiter, vu qu'ils ont vingt-cinq milles actuellement pour aller à Hazenmore.

—M. le curé J. Bois est venu dire la messe le dimanche des Rameaux à la Mission de Billimun. M. le curé fut très courageux d'affronter le mauvais temps et les mauvais chemins. Presque tous les gens de la paroisse se sont approchés des sacrements.

—Parmi les étrangers à la messe de dimanche, on remarquait M. A. Liboiron de Ponteix.

—Il y a encore de la place à Billimun pour les Canadiens français. Les terres ne sont pas trop chères. Plusieurs Anglais ne demanderaient pas mieux de vendre.

—M. Jos. Brière se fera un plaisir de donner tous les renseignements possibles à ceux qui ont l'intention de venir s'installer par ici. Même si quelques-uns désirent ouvrir un commerce, ils n'ont qu'à suivre le chemin de fer de près. Aussitôt que l'emplacement du village sera connu, ce sera le bon temps. Nous voulons faire de Billimun un centre entièrement canadien-français.

MARCELIN, Sask.

—M. Honorius Ouellette, de Mont Laurier, est arrivé avec un garçon prendre possession de sa terre: sa famille suivra aussitôt que le terrain sera vendu dans l'Est.

—M. Giroux, avec sa famille, est fixé sur la terre de M. Georges Denis qu'il a achetée, ainsi que le roulant, pour la somme de $11.000. M. Giroux est très content et ensemence deux cents acres cette année. Encore un de casé à son goût.

—M. G. Denis a fini d'écouler son char de patates.

—Encore un élévateur de brûlé à Marcelin! Mercredi matin à 6 heures, la fumée annonçait la sinistre destruction; 3000 minots de blé qu'il contenait ont été en partie sauvés. On dit que le C.N.R. a laissé du feu le long de la voie ferrée et que le gros vent de la nuit aurait pu causer ce dégât.

Nos gens se sont dévoués et ont pu sauver l'élévateur des fermiers.

—M. Joseph Command nous est revenu de France, où il était allé en 1914 rejoindre son régiment de hussards. Plusieurs fois blessé, notre brave forgeron ne se porte pas mal, quoique faible encore. Ces pauvres poilus en ont enduré. Nos gens de Marcelin se sont donné la main et lui ont acheté la forge de M. Plaxton, $1.500 comptant. Le 21, M. Command a repris le marteau et l'enclume.

—Marcelin vient de perdre un bon citoyen en la personne de Pierre Garaud, cultivateur enlevé par la grippe en trois jours. Il est mort comme il a vécu, dans la patience, la paix, la résignation.

Il laisse pour le pleurer son épouse et dix enfants, dont deux ont embrassé la vie religieuse.

DUCK LAKE, Sask.

Le jour de Pâques est toujours une bien belle fête toute rayonnante de joie et de piété chrétienne. Cette année, nous était réservée pour cette fête une joie toute particulière: celle de la confirmation de 90 enfants de la paroisse par S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin.

Mgr Charlebois a longtemps résidé parmi nous comme principal de l'Ecole St Michel avant d'être élevé à l'épiscopat et c'était pour tous les paroissiens de Duck Lake un grand bonheur de le revoir.

La cérémonie de la confirmation eut lieu dans l'après-midi. De nombreux automobiles s'étaient rendus à la gare pour recevoir Sa Grandeur, qui nous arrivait de Prince-Albert, accompagné du R. P. Auclair, directeur du *Patriote*. L'église était remplie à déborder.

Dans une courte et touchante allocution, Mgr Charlebois nous dit la joie qu'il éprouvait de se retrouver parmi nous et il fit ressortir la grandeur du sacrement de confirmation qui fait descendre le Saint-Esprit dans les âmes pour leur donner la force d'accomplir sans défaillance tous les devoirs de la vie chrétienne. Puis deux à deux, dans un ordre parfait, auquel présidaient les bonnes Religieuses, les confirmands au nombre de 90 vinrent s'agenouiller au pied de l'évêque pour recevoir le sacrement qui rend parfait chrétien. Au nombre des confirmands on remarquait deux adultes dont une personne nouvellement convertie. Le R. P. Husson, O. M.I., notre bon curé, et le R. P. Auclair assistaient Sa Grandeur. M. M. J. Dubois, maire de Duck Lake et Mme M. Courchesne remplissaient les fonctions de parrain et de marraine. Durant toute la cérémonie le chœur exécuta des chants appropriés. La cérémonie se termina par la bénédiction du Très Saint Sacrement. A la sortie de l'église plusieurs anciens paroissiens vinrent saluer Sa Grandeur qui repartait le lendemain matin pour Prince-Albert et le Pas, après avoir fait visite au couvent de la Présentation et à l'Ecole St-Michel.

—Nous avons appris ici avec peine la douloureuse épreuve que vient de subir M. Clément Mercereau, de Carlton. La veille de Pâques, sa maison a été détruite par un violent incendie et il a eu la douleur de perdre une enfant de six ans qui a péri dans les flammes. Toutes nos sympathies à la famille si rudement éprouvée.

—L'élévateur près de la Station a été détruit par un incendie hier. C'est une perte très considérable.

ARBORFIELD, Sask.

—M. et Mme Eugène Dion font part à leurs parents et amis, de la naissance d'une fille, née il y a quelques jours, et baptisée par M. l'abbé Perrault, curé. Parrain et marraine, M. et Mme Drisscoll, oncle et tante de l'enfant.

—M. Torsina Goyer est parti la semaine dernière, pour passer l'été à Harris, Sask.

—M. Pelletier, de Saskatoon, qui possède un homestead dans la partie nord-est de la province, est arrivé parmi nous il y a quelque temps, pour les travaux du printemps.

—M. Albert Toutant, qui faisait partie de l'armée canadienne, et qui fut blessé à la bataille de Cambrai, l'automne dernier, vient d'arriver parmi nous, en visite chez ses parents, M. et Mme André Toutant, pour quelque temps. Il doit repartir dans quelques jours, pour Winnipeg, où il passera l'été. A l'occasion de son séjour parmi nous, son père M. André Toutant avait invité quelques amis, parmi lesquels on remarquait M. le curé Perrault, à une soirée intime dimanche soir dernier. Nous eûmes le plaisir d'entendre, pendant plus de deux heures, le récit de plusieurs batailles de l'été dernier, à laquelle prit part notre compatriote, qui porte le costume écossais du 78ème "Seaforth Highlanders", régiment dans lequel notre ami Albert combattit. Son frère Théophile, qui fait aussi partie de l'armée canadienne, est actuellement avec son régiment en Belgique, d'où il doit revenir vers le 1er juillet.

—M. Charles Toutant est actuellement à se construire une jolie maison sur sa terre ici, où il déménage prochainement avec ses parents, pour y passer l'été.

—Un de nos jeunes gens avantageusement connu ici, M. Louis-Philippe Hudon, est à se construire lui aussi une magnifique résidence sur sa ferme située sur les bords de la rivière Carotte. M. Hudon, qui est commissaire d'école et secrétaire trésorier d'un de nos districts canadiens français d'ici, fut assez heureux, il y a une couple d'années, pour obtenir cette ferme, qui est une des plus belles de notre district, d'un Anglais qui, après avoir fait quelques travaux, fut saisi du "spleen" et retourna dans son pays. A voir nos jeunes gens se construire ainsi de spacieuses demeures sur leurs fermes, cela donne sérieusement à penser que l'été ne se passera pas tout entier, sans que notre curé ait à faire quelques bénédictions nuptiales. Pour notre part, nous savons de source assez certaine, qu'un et même deux de nos districts d'école de la paroisse pourraient bien être privés des services de leur institutrice avant la prochaine moisson, vu l'activité de nos jeunes gens à faire des améliorations sur leurs fermes. Si nos prévisions sont justes, il va falloir donc de nouveau entrer en correspondance avec l'Interprovinciale, car notre district ne peut se passer d'institutrices pour deux raisons majeures, car en outre de donner l'instruction à nos enfants de langue française, notre paroisse compte encore plusieurs jeunes gens, et plus tard, qui sait.... Avis donc à Mesdemoiselles les institutrices.

—Notre ami, M. John Bérubé, qui s'occupe assez activement des affaires ayant trait à l'avancement des nôtres, dans notre paroisse, vient de nous faire part qu'il y a deux belles terres appartenant à des Anglais à vendre dans notre localité avec tout leur roulant. Ces terres sont avantageusement situées, parmi nos concitoyens d'ici, et s'il y avait quelques-uns de nos compatriotes de la province ou d'en dehors qui désireraient venir s'établir parmi nous, M. Bérubé se chargerait de leur donner tous les renseignements voulus concernant notre localité.

RASSDON, Sask.

Si le beau temps continue, les gens vont se mettre aux travaux des champs la semaine prochaine. Quelques-uns ont commencé à semer du blé aujourd'hui.

—M. Auguste Mooneus nous est revenu des chantiers et il a idée de demeurer chez lui à l'avenir, s'étant acheté trois magnifiques chevaux.

—M. Josepha Chabot est de retour après une année de visite dans la province de Québec, chez ses parents qui, dit-il, doivent venir le rejoindre à l'automne.

—Beaucoup de nos compatriotes qui travaillent pour les autres, s'ils connaissaient Rassdon, viendraient tout de suite prendre ou acheter une terre tandis qu'il en est encore temps. Avis aux amateurs. Pour tous renseignements, on peut s'adresser au maître de poste.

NAISSANCE.—Le 27 mars 1919, à l'Hôpital Providence de Moose-Jaw, Sask., l'épouse de M. Jean-Baptiste Crépeau, avocat, née Blanche Provencher, une fille baptisée à Gravelbourg, Sask., Marie-Reine-Cécile. Parrain et marraine: M. Louis-Philippe Provencher et Mlle M. Crépeau, oncle et tante de l'enfant.

MOUVEMENT DE L'A. C. F. C.

M. Raymond Denis, vice-président de l'A.C.F.C. et secrétaire de l'Association Interprovinciale, parle devant les Franco-Canadiens de Saint-Hubert-Mission

Nous avons eu, il y a quelque temps, la visite de M. Raymond Denis, venu ici en voyage d'affaires et qui a bien voulu, à l'issue de la messe, et sur la demande de notre bon curé, le R. P. Fallourd, nous donner une conférence.

Le Père Fallourd nous l'a présenté comme l'âme de l'Association Interprovinciale, de l'Association des Commissaires d'école et comme l'un des [illegible] les plus écoutés de la résistance [illegible] dans la province.

[illegible] Denis, avant d'entrer dans le vif [illegible] sujet, adresse un souvenir ému [illegible] mémoire du regretté Père Libert [illegible] la disparition de ce vaillant [illegible] est une perte irréparable, [illegible] seulement pour la paroisse de [illegible] mais pour la cause [illegible] dans la Saskatchewan. Les [illegible] que les paroles du conférencier [illegible] couler sont une preuve [illegible] des regrets que laisse derrière [illegible] cher disparu.

[illegible] nous montre ensuite que [illegible] scolaire, loin de disparaître [illegible] des amendements à la loi [illegible] de la dernière session, de plus en plus intense. Il en [illegible] preuve dans les vœux exprimés [illegible] à toutes les conventions, [illegible] que dans l'attitude même [illegible] nombre d'inspecteurs d'école [illegible] cette campagne qui semble [illegible] s'organiser en faveur de la pré[illegible] école nationale.

[illegible] dit-il, est la pépinière de la [illegible] c'est là que se forme la mentalité [illegible] enfants, de ceux qui seront [illegible] ation de demain.

Il s'agit de savoir si cette génération [illegible] une génération de transfuges [illegible] renégats, de lâcheurs, ou une génération de Canadiens français fiers [illegible] race, fiers de leur histoire, fiers du sang qui coule dans leurs veines; une génération qui saura ajouter une nouvelle page glorieuse aux nombreuses belles pages écrites par nos valeureux ancêtres.

Il s'agit de savoir si les enfants qui sortiront de nos écoles seront de ceux qui liront et parleront le français et seront fiers de le parler ou de ceux qui iront baragouinant à tout propos et hors de propos le peu d'anglais qu'ils savent.

La question est d'une gravité exceptionnelle, dit l'orateur, elle est liée directement à l'avenir même de la race. Et c'est pourquoi tous, qui que nous soyons, d'où que nous venions, enfants de la glorieuse Belgique, de la noble France ou de la vieille province de Québec, tous unis par une foi commune, un idéal commun, une langue commune, nous devons nous serrer autour de nos chefs et lutter jusqu'au bout pour la défense de nos écoles.

M. Denis adresse un appel pressant aux Français et aux Belges. Les Canadiens français, dit-il, ont fourni leurs preuves depuis 150 ans; ils luttent encore aujourd'hui dans l'Ontario et le Manitoba. Et nous, Français et Belges des vieux pays, allons-nous rester neutres? Non! Quand on attaque la langue française, l'influence française, la civilisation française, rester neutre serait une lâcheté que nous ne commettrons pas.

Nous sommes toujours prêts, ajoute le conférencier, à vivre en parfait accord avec nos voisins anglais. Le sang anglais et le sang français ont coulé à flots dans les tranchées pour la défense du même idéal, des mêmes principes. Ce pacte scellé dans le sang de nos soldats, nous sommes prêts à le respecter, mais nous sommes prêts aussi à nous défendre quand on nous attaque.

Et cette défense, dans les conditions actuelles, constitue un devoir. L'orateur examine quelle forme doit prendre la défense. Notre devoir le plus pressant, dit-il, est de soutenir moralement et financièrement nos organisations nationales et de veiller de près sur nos écoles.

Il nous parle du *Patriote de l'Ouest*, du bien immense qu'il accomplit dans la province et n'hésite pas à le placer, comme importance, à la tête de toutes nos œuvres nationales. Si une seule de nos œuvres devait être sauvée, dit-il, je m'écrierais: Sauvons, sauvons le journal d'abord!

M. Denis indique les différents moyens d'aider le *Patriote*: abonnez-vous au *Patriote*; payez votre abonnement en temps voulu; faites abonner vos amis; souscrivez à la campagne de propagande; donnez vos annonces et vos travaux d'impressions au *Patriote*.

L'orateur félicite la paroisse de St-Hubert d'avoir adhéré l'une des premières à l'Association des commissaires d'école franco-canadiens et de posséder un cercle de l'A.C.F.C. actif qui ne tardera pas, maintenant que l'épidémie d'influenza semble disparue, à reprendre ses séances. Il explique que les 75 cents par membre qui sont versés à la caisse générale de l'A.C.F.C. sont bien employés, puisqu'ils servent à couvrir les frais d'administration, d'organisation générale et de propagande dans les milieux anglais. Il est regrettable que les 75 cents ne soient pas plus nombreux, car il y aurait un travail énorme de propagande à faire dans les milieux anglais, mal informés plutôt que mal intentionnés — travail que l'on ne peut pas faire faute de ressources pécuniaires suffisantes.

L'orateur voudrait voir des cercles de l'A.C.F.C. dans tous les centres franco-canadiens. C'est un puissant moyen d'action, dit-il; ils sont d'autant plus utiles qu'en dehors des questions nationales ils peuvent fort bien exercer leur influence dans le domaine économique en créant ou en développant, par exemple, la coopération agricole.

M. Denis nous parle ensuite de l'Association Interprovinciale pour laquelle, dit-il, il a bien le droit d'avoir une petite préférence. Il jette un coup d'œil sur la situation scolaire telle qu'elle était il y a deux ans et nous montre le travail fait par l'A.I. pour y remédier, en même temps que les bons résultats obtenus. Ce sont ces résultats, ajoute-t-il, que nous donnons comme dividendes à nos actionnaires; j'espère qu'ils voudront bien s'en contenter, car nous ne leur en avons jamais promis d'autres.

Le R. P. Boutin, présent à la conférence, s'est fait immédiatement inscrire comme actionnaire de l'A.I. et son geste a été imité par plusieurs Franco-Canadiens.

Dans l'après-midi, un bon nombre de personnes se rendirent au presbytère où se tenait M. Denis et l'on eût pu croire à une assemblée ordinaire du cercle de l'A.C.F.C. De l'échange de vues exprimées, il résulte qu'à Saint-Hubert, comme partout ailleurs, on voudrait voir l'A.C.F.C. donner aux questions de coopération agricole une place de plus en plus grande. Il reste à savoir comment cette coopération, pour être efficace, pourrait s'exercer.

En résumé, bonne et excellente journée qui portera ses fruits. Et quand le R. P. Fallourd exprima le désir que M. Denis revînt à Saint-Hubert, il semblait bien être l'interprète de tous.

Pas de "Révérend"!

Pierre Homier, dans l'*Action Française,* dénonce "un mot de haute fortune, condamné déjà comme indigne de vivre par maintes autorités, qui continue quand même à circuler librement dans les meilleurs milieux, et que notre respect pour la langue française nous oblige à guillotiner le plus tôt possible. C'est le trop fameux *Révérend* pris dans le sens d'abbé: *Révérend* J.-A. Bérubé, *Révérend* Hector Lamalice. N'ai-je pas aperçu, l'autre jour, son vilain visage en pleine Université française, trônant richement sur une plaque de cuivre ou de marbre, comme s'il était un des maîtres de cette forteresse! Or ce *Révérend* est un anglicisme de la plus belle eau. Jamais on ne dira en France *Révérend* Thellier de Poncheville, *Révérend* E. Duplessis, *Révérend* G. Letourneau. On réserve ce titre aux religieux: Révérend Père Janvier, Révérend Père de Grandmaison. Dans le sens où nous l'employons, nous faisons de tous nos prêtres des ministres protestants! Larousse le dit clairement. Après avoir indiqué la première signification du mot *Révérend*, celle qui s'applique aux religieux, il ajoute cette autre: "Titre que les Anglais donnent à leurs pasteurs". Nous en avons d'ailleurs maints exemples ici: *Révérend* J. A. McDonald, *Révérend* Herbert Symonds, etc.

Rejetons donc cette expression dans ce qu'elle a de fautif; appelons nos prêtres du nom bien français d'*abbé...*"

"Le Canada Apostolique"

Tel est le titre d'un ouvrage actuellement sous presse au *Devoir* et qui a pour auteur l'éminent directeur de ce journal, M. Henri Bourassa. L'œuvre d'apostolat accomplie par nos missionnaires, nos communautés religieuses, constitue l'une des plus belles pages de l'histoire canadienne et de l'histoire de l'Eglise. Nous ne doutons pas du succès de cet ouvrage qui comble une lacune.

Après quatre années d'interruption depuis la guerre, l'Ami du Clergé a repris sa publication (à Langres 2, rue Claude Gillot). Le prix d'abonnement est le même.

BROCHURES

de propagande

En vente au Secrétariat de l'A.C.F.C. Le Patriote de l'Ouest, Prince-Albert

---

THE CLASH
par William-Henry Moore.

Un livre fameux que tout Franco-Canadien doit connaître et répandre. L'auteur y expose de façon lumineuse le problème des races et du bilinguisme au Canada. Beau volume de 335 pages, sur papier fort, bien relié. Prix franco $1.90.

La Langue gardienne de la Foi
par Henri Bourassa

Cette brochure contient le texte complet d'une conférence de M. Henri Bourassa. On y a joint le texte latin et la version française de l'encyclique *Litteris Apostolicis*, les commentaires qu'ont fait de cette lettre Mgr L. A. Pâquet et le R. P. Rouleau, ainsi qu'une consultation du R. P. Aug. Leduc, O. P. Elégante brochure de 85 pages.
Prix franco................$0.30

Refrains de chez nous
Prix franco................$0.11

Education in the Province de Quebec
par Mgr O. E. Mathieu
Archevêque de Régina.
Prix franco................$0.11

Les Langues et les Nationalités au Canada
par Un Sauvage
Préface de M. Henri Bourassa
Prix franco................$0.30

La Race Supérieure
par le R. P. Louis Lalande, S.J.

Texte intégral de la conférence prononcé au Monument National le 19 février dernier, et allocution de Mgr Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

Le R. P. Lalande discute la notion de la supériorité, les fausses conceptions qu'on s'en est faites, recherche les époques de l'histoire où s'est réellement manifestée la présence d'une race supérieure et discute, en finale, la situation particulière des Canadiens français. L'allocution de Mgr Béliveau porte sur l'œuvre de l'*Action française* et sur les conditions d'une action française vraiment efficace.
Prix franco................$0.11

The Question of Education in the Province of Saskatchewan

Traduction anglaise des articles publiés dans le *Patriote de l'Ouest* sous la signature "Un Canadien". Excellent tract de propagande.
Prix franco................6 sous

Si Dollard revenait...
Conférence par M. l'abbé Lionel Groulx, Professeur à l'Université Laval.
Prix franco................$0.11

La valeur économique du français
Conférence par M. Léon Lorrain, Professeur à l'Ecole des Hautes Etudes Commerciales
Prix franco................$0.11

Adresser toutes les demandes au—
Secrétariat de l'A.C.F.C.
Le Patriote de l'Ouest,
PRINCE-ALBERT, Sask.

ÉVANGILE

Evangile du 1er Dimanche après Pâques

En ce temps-là, sur le soir de ce jour qui était le premier de la semaine, les disciples, par peur des Juifs, avaient fermé les portes du lieu où ils étaient réunis. Or Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit:

"La paix soit avec vous!"

Après ces paroles, il leur montra ses mains et son côté, et les disciples se réjouirent en voyant le Seigneur.

"La paix soit avec vous! leur dit-il encore. Comme mon Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie."

Ayant ainsi parlé, il souffla sur eux, et il leur dit:

"Recevez le Saint-Esprit. Les péchés seront remis à ceux à qui vous les remettrez, et ils seront retenus à ceux à qui vous les retiendrez."

Cependant, l'un des douze, Thomas appelé Didyme, n'était pas avec eux à cette visite de Jésus. Les autres disciples lui dirent donc:

"Nous avons vu le Seigneur."

Mais il leur répondit:

"Si je ne vois dans ses mains le trou des clous, si je n'y mets mon doigt, et si je ne mets ma main dans son côté, je ne croirai pas."

Or, huit jours après, les disciples étaient encore enfermés, et Thomas avec eux. Les portes fermées Jésus vint, se tint au milieu d'eux et leur dit:

"La paix soit avec vous!"

Puis, s'adressant à Thomas:

"Mettez ici votre doigt, lui dit-il, et voyez mes mains: approchez aussi votre main, et mettez-là dans mon côté et ne soyez plus incrédule, mais fidèle."

Thomas prit la parole et lui dit:

"Mon Seigneur et mon Dieu!

Thomas, lui dit Jésus, vous croyez parce que vous m'avez vu! heureux ceux qui n'ont pas vu et qui ont cru!"

Jésus fit encore, en présence de ses disciples, beaucoup d'autres miracles qui ne sont pas écrits dans ce livre. Ceux-ci ont été écrits, afin que vous croyiez que Jésus est le Christ, le Fils de Dieu, et qu'en le croyant vous ayez la vie en son nom.

"Mon Seigneur et mon Dieu!" s'écrie saint Thomas, reconnaissant notre divin Sauveur. Selon le désir de S. S. Pie X, au moment de l'élévation, pendant la messe, ne nous contentons pas de baisser la tête: regardons d'abord la sainte hostie que le prêtre élève, disons au fond du coeur: "Mon Seigneur et mon Dieu!" et nous aurons gagné une riche indulgence. Il sera [illegible] de nous incliner en signe d'adoration.

Le colon

Par un matin frais d'avril... Les glaces courent sur l'onde, les bois se repeuplent, le printemps anime la nature.

Sur le pont qui relie les deux rives de la Saskatchewan, un attelage de boeufs blancs aux grands yeux doux s'engage à pas lents. Ils se dirigent franc nord et traînent un wagon-caisse sur lequel sont hissés un jeune colon et sa vaillante compagne.

Derrière eux, dans un fouillis de caisses et de meubles rustiques, deux bambins sont assis. Ils mêlent leurs rires argentins au pépiement d'une bande de moineaux qui s'envolent.

De la rive que les voyageurs viennent de quitter, deux femmes dont l'une est jeune encore, suivent un moment, et suivent du regard ce ménage qui s'en va vivre désormais dans la solitude des grands bois, où l'on n'entend nul autre bruit que celui du vent dans les bouleaux, ou de la hache qui chasse les ombres, en abattant les grands arbres.

-Pauvre malheureuse, dit la jeune femme à sa compagne, va-t-elle assez se faire cahoter... Et n'est-ce pas triste d'aller ainsi s'ensevelir dans l'oubli et l'isolement!

-Rassurez-vous, répondit la vieille amie. Nous ne sommes plus, ma chère Jeanne, au temps où l'arpenteur pénétrait dans ce pays nouveau avec des difficultés presque inouïes! Les belles routes aujourd'hui rendent même le long voyage du colon agréable. Ceux-ci pénétreront bientôt dans la forêt parfumée; ils côtoieront des rivières et des ruisseaux murmurants et l'espoir qui les anime leur fera surmonter avec joie les inévitables difficultés. Quant à l'oubli et à l'isolement, n'est-ce pas plutôt au sein de la foule indifférente que l'oubli nous guette et que l'isolement pèse le plus? Mais que ce soit ici ou là, si l'âme a recours à la source infinie d'où découle la force et la paix, elle ne sentira pas le poids écrasant de la solitude.

-La vie sous un misérable abri ne me sourirait pas, reprit sa compagne. Et dites-moi, vivront-ils sans distractions, sans amusements?

-Un toit peut-il être misérable quand il abrite le bonheur?... D'ailleurs le succès ne tarde pas à répondre à l'appel des vaillants, et le *Shack* fera bientôt place sans doute à un logis moderne pourvu même pourvu d'un [illegible]

Si, par amusements, vous entendez réceptions, théâtres et cinémas, ce jeune couple n'en aura pas assurément. Dès l'aube, ils s'achemineront vers les champs, et le soir, rompus, ils ne penseront guère qu'à jouir d'un sommeil bienfaisant. Mais, l'hiver venu, souvent, par le clair de lune qui argente le chemin et brillante la neige, ils partiront au son des grelots. Vers la petite lumière qui dans le lointain scintille comme une étoile ils iront... loin... loin.... les enfants chaudement emmitouflés et blottis à leurs pieds. Les voici chez le voisin. Dans la cuisine où chantonne la bouilloire, ils revivront les souvenirs du beau Québec, ils exposeront leurs projets, ils échafauderont des rêves, pendant que les bambins danseront la ronde. Voilà, ma chère, mieux que l'équivalent de nos thés où nous *causons* rarement, au vrai sens du mot, ne croyez-vous pas, Jeanne?

D'un sceptique mouvement d'épaule, qui révélait sa connaissance factice de la vie, Jeanne prouva combien elle appréciait peu ces humbles jouissances. Elle se dirigea vers un salon de modes et s'arrêta, extasiée, devant un joli chapeau, pendant que son amie souhaitait aux futurs colons du Nord bonheur et prospérité.

MADRINA.

Aux maîtresses et aux maîtres chrétiens

DE LA DIGNITE DE L'INSTITUTEUR. —Ce que les instituteurs de la jeunesse ne doivent jamais oublier, c'est que l'enfant, c'est l'homme lui-même, dépositaire de tous les dons de Dieu, de toutes les espérances de l'humanité; et, tout jeune qu'il est, revêtu déjà de toute la grâce, de toute la dignité que Dieu a communiquée à la nature humaine. Ce souvenir suffira à soutenir le courage des instituteurs et les empêchera de défaillir jamais dans la noble et laborieuse tâche à laquelle ils se sont dévoués.

Certes, quand le Créateur voulut faire l'homme, il travailla à ce grand ouvrage sans négligence et sans dédain: Ce ne fut pas un jour pour lui, comme l'avait été la création du monde matériel. Il est remarquable que Dieu ne se servit plus de cette parole impérieuse et brève, avec laquelle il avait fait sortir des entrailles éternellement stériles du néant, la multitude des créatures vulgaires qui charment nos regards, y compris la lumière et le soleil; non, il se recueillit en lui-même, prononça une parole de conseil, et, si je puis le dire, de respect, cette grande et immortelle parole: *Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance.* Puis il agit avec la gravité d'une oeuvre si solennelle.

La création de l'homme fut donc avant tout le résultat d'une délibération suprême, puis une action toute divine, et enfin un souffle, une inspiration de l'éternelle vie.

Telle fut la grandeur de la création de l'homme: telle doit être l'oeuvre, la gravité et la grandeur de son éducation, tel le respect qui lui est dû.

Voilà ce qu'il est capital de bien entendre, quand on touche à cette oeuvre.

MGR DUPANLOUP.

La volonté est une main avec laquelle on plie au-dedans de soi tout ce qu'on veut.

* * *

Le travail chasse la misère, l'économie l'empêche de revenir.

* * *

Les malins n'arrivent à rien sans le concours des naïfs.

* * *

L'occasion qui décide de tout donne de la puissance à qui sait la saisir.

* * *

Il s'agit de régler le fond de votre coeur pour régler votre vie.

* * *

Un mot expressif vaut de longues périodes.

* * *

La vraie mission de la femme est de consoler les souffrances qu'on lui confie et d'offrir à Dieu tout bas ses propres douleurs.

* * *

Nos moments de lumière sont des moments de bonheur; quand il fait clair dans notre esprit, il y fait beau.

* * *

[illegible]

EN FAMILLE

Le bien de tous par l'effort de chacun

LE FOYER — C'est là que se rythme le cœur d'un peuple

Les enfants à l'école

AVRIL a vu se rouvrir la plupart de nos écoles rurales. Sac au dos, cœur vaillant, les petits écoliers ont repris, chaque matin, la route coutumière... route longue et difficile, souvent, vrai symbole du chemin qui conduit à la science. La ferveur studieuse des premiers jours de classe se maintiendra-t-elle sans défaillance? Les naïves ambitions écloses dans les âmes enfantines conduiront-elles aux succès qu'elles promettent?

La réponse en est dans une large mesure aux parents. De la compréhension de leur devoir en matière scolaire, non moins que du zèle de l'institutrice ou de la bonne volonté initiale de l'élève, dépendent les progrès qu'ils espèrent.

Le fait d'avoir son nom inscrit sur le régistre de l'école n'assure pas la science infuse. Quel droit ont-ils donc de se plaindre du peu d'avancement de leurs enfants, de leur manque d'émulation, le père et la mère qui les retiennent à la maison sous les plus futiles prétextes et ne sauraient même leur accorder quelques moments, le soir, pour apprendre leurs leçons et faire leurs devoirs?

Sans doute faut-il tenir compte, à cette époque surtout, des difficultés et des exigences toutes particulières de la vie rurale. Dans combien de cas, pourtant un peu moins de mauvaise volonté rendrait possible la fréquentation plus assidue de l'école à nombre de nos petits Franco-Canadiens! Dans combien de cas, un peu plus d'amour et de respect de l'instruction feraient accepter généreusement quelques ennuis, voire même des sacrifices réels pour leur permettre l'acquisition des connaissances indispensables de nos jours à quiconque veut faire avantageusement son chemin dans la vie.

L'ignorance n'a jamais été ni une vertu ni un mérite. C'est une honte que, pour pallier l'égoïsme qui les pousse à vouloir bénéficier prématurément du travail de leurs enfants, un trop grand nombre de parents entretiennent "des idées-éteignoirs du genre de celles-ci, que "l'instruction ne fait pas le bonheur." que "nos grands-pères moins instruits étaient plus honnêtes que nous," "qu'il faut bien des ignorants pour remplir les emplois vils," etc. etc?"

Ces dernières lignes sont de Mlle Georgette Lemoyne dans un récent article de la *Bonne Parole.* Elle ajoute avec justesse:

"Nous souffrons dans notre fierté nationale de cet état de chose. Nous sentons fortement combien il faut réagir, à cette époque surtout, où l'on ne parle que de reconstruction, et où nous nous préoccupons avant tout, nous Canadiens-Français, d'assurer notre survivance.

"L'instruction n'est-elle pas un des facteurs principaux de cette survivance? Il faut que nous en soyons convaincus, avec ceux qui ont travaillé le plus intelligemment et le plus ardemment à élever notre race et à lui assurer l'immortalité."

Il faut que nous en soyons convaincus, nous surtout, les Franco-Canadiens de l'Ouest, qui avons à lutter, dans tous les domaines, contre d'âpres et habiles concurrents.

Si nous voulons être les maîtres chez nous, si nous voulons que cesse cette humiliante anomalie: voir dans nos propres paroisses, souvent, les entreprises les plus prospères, les positions les plus enviées aux mains d'étrangers qui ne daignent pas même parler notre langue, ayons à cœur de former une génération d'hommes plus instruits.—envoyons les enfants à l'école.

ANNETTE SAINT-AMANT

En étudiant une phrase, remarquez-en la place, la valeur, le son, car le son fixe à la fois le mot dans l'oreille et dans l'esprit. Etes-vous frappés de la beauté d'un tour ou d'une expression? Que cette beauté, analysée, savourée, attache comme avec un clou d'or cette expression ou ce tour dans votre souvenir.

Le Coin des Enfants

Médecin et maréchal ferrant

Un maréchal ferrant, étant le seul du petit pays qu'il habitait et voulant profiter de l'avantage d'être sans concurrent, avait trouvé un moyen ingénieux de forcer la note. Chaque fois qu'on lui envoyait un cheval pour remplacer un des fers, il les remplaçait tous les quatre, bons ou mauvais.

Le médecin de l'endroit, qui envoyait souvent ses chevaux à ferrer au rusé marchand, s'était plaint du procédé. "Monsieur, avait répondu le maréchal ferrant, quand un fer est mauvais, les autres le sont aussi; il vaut mieux en finir d'un coup." Et, malgré les réclamations du médecin, il continuait son trafic.

A quelque temps de là, le maréchal fut pris d'un terrible mal de dent. Tous les remèdes et emplâtres conseillés par les bonnes femmes, ses voisines, n'y purent rien. Il prit donc le parti de faire extirper la mauvaise dent et se décida à se rendre chez le médecin qui était en même temps dentiste.

Le docteur fait asseoir son client, prend un instrument et empoigne une dent parfaitement saine. Le patient gesticule et crie que ce n'est pas celle-là, mais le médecin, sans lâcher prise, lui dit: "Cher Monsieur, les dents, c'est comme les fers des chevaux, quand l'une est mauvaise, les autres le sont aussi; il vaut mieux en finir d'un coup."

Comprenant la leçon, le maréchal ferrant demanda grâce. Le dentiste [illegible] la bonne dent [illegible] elle était gâtée. Le patient, soulagé, s'en alla, se promettant d'imiter son exemple, et, en effet, à partir de ce jour, il se montra plus consciencieux et ne remplaça que les fers vraiment détériorés.

BON LANGUAGE

Au lieu de: — Il faut dire:

Moulin—Machine à coudre.
Tapisserie—Papier-Tenture.
Savonnier—Porte-Savon.
Bain—Baignoire.
Tiroir à argent—Caisse monnaie.
Stand à musique—Kiosque.
Boîte à bijoux—Ecrin.
Canelle de fil—Bobine de fil.
Flash-light—Projecteur portatif.
Foot-Ball—Ballon.
Moulin à viande—Hache viande.
Show Case—Vitrine.
Barre de savon—Pain de savon.
Tossier—Grille-Pain.
Safe—Coffre-fort.
Strap—Courroie.
Elévateur—Ascenseur.
Spring—Ressort.
Crémone—Cache-nez.
Crochet à bottines—Tire-boston.

Extrait des "mots par l'image", par l'abbé Etienne Blanchard, P. S.S.

Conseils sur la lecture

Vous avez vu des écoliers apprendre une leçon. Que font-ils? Ils répètent machinalement chaque phrase vingt fois de suite jusqu'à ce qu'ils se la soient enfoncée dans la cervelle comme à coups de marteau. C'est un travail de lèvres, de voix, mais l'intelligence n'y est [illegible]

Faites [illegible] le contraire [illegible]

Mes petits amis m'écrivent...

Authier Station (Abitibi), Qué.

Bien Chère Madame,

Voilà déjà plusieurs fois que je fais des projets pour vous écrire, et je préparais même ma lettre, mais toujours trop craintif, croyant que vous ne voudriez pas recevoir avec vos petits amis de là-bas un étranger. Mais sachez, chère Madame, que je les aime bien, moi aussi, vos petits amis. Et je serais très heureux s'ils voulaient, et vous aussi, me recevoir, et me donner une toute, toute petite place dans le "Coin des Enfants" que je lis attentivement toutes les semaines. Je demeure à Authier, Abitibi. Je vais à l'école. Nous avons une très bonne institutrice, qui nous enseigne très bien notre belle langue française.

Je plains bien mes petits amis de là-bas de n'avoir pas la même chance que nous. Mais j'espère bien que le bon petit Jésus se laissera toucher et que l'avenir leur donnera, comme à nous, des bonnes institutrices qui leur enseigneront notre belle langue, puis à aimer le bon Jésus. Je désirerais bien être admis dans votre petit "Coin", mais s'il n'y a pas de place pour moi, je continuerai quand même à vous lire et vous aimer.

Henri Duchesne (12 ans)

Montmartre, Sask.

Chère Madame,

Nous recevons le *Patriote* et j'aime à lire le "Coin des enfants", c'est ce qui m'a donné envie de vous écrire.

J'ai deux petites sœurs et cinq petits frères. Je suis le deuxième de la famille. Il n'y a que deux ans que je vais à l'école. J'apprends le français et l'anglais. J'aime beaucoup la classe et j'aime notre maîtresse. Notre belle école a été détruite par le feu il y a près de trois semaines. Nous avons eu deux semaines de vacances. Maintenant nous avons nos classes dans le soubassement de l'église. A l'été nous aurons un couvent et des religieuses.

Je suis, Madame, votre petit ami,

Olivier Breton (9 ans.)

Rassdon, Sask.

Chère Madame,

Voici une autre petite fille de Rassdon qui vient vous écrire pour la première fois. L'école est fermée de ce temps-ci à cause de cette terrible grippe. Je vais à l'école anglaise. J'ai trois petits frères et deux petites sœurs qui vont à l'école aussi. J'ai été au couvent de Saint Léon, Man., environ huit mois. J'aime bien à aller au couvent pour apprendre le français. Depuis qu'on est dans la Saskatchewan, on n'a pas appris de français du tout. J'étais dans le grade deux pour le français et dans le grade cinq en anglais. J'aimerais bien à savoir le français comme il faut.

Je termine ma lettre en vous demandant de l'accepter de votre nouvelle petite amie qui désirerait bien vous connaître.

Donalda Gureau (12 ans)

Saint-Paul, Alta.

Chère Madame,

Après avoir lu plusieurs petites lettres sur votre bon journal le *Patriote*, il me ferait plaisir si vous acceptiez un petit mot d'un élève des Sœurs de l'Assomption de St Paul.

Bonne et heureuse nouvelle pour nos écoles de St-Paul. Nous avons un inspecteur canadien français et il résidera parmi nous, certainement que nous serons plus protégés pour apprendre notre belle langue française.

Lucien Cloutier (10 ans)

Tessier, Sask.

Chère Madame,

Voici le printemps et le retour des petits oiseaux. Aussi je prends l'essor dans le Coin des petits enfants pour faire mon petit gazouillement. Depuis que je vous ai écrit, je lis mon petit syllabaire comme il faut, aussi je suis bien encouragé.

Je vous dirai que j'ai un petit frère nouveau. Nous l'appelons Armand et nous l'aimons beaucoup.

Je vous remercie beaucoup de la mention que vous m'avez donnée et je vais tâcher d'en gagner d'autres.

Au revoir, Madame, espérant vous [illegible]

[illegible]

Pas de place pour un petit Canadien venu de si loin, qui aime sa langue et dont le cœur déborde d'affectueuse sympathie pour la grande famille du "Coin des Enfants" et sa directrice!... Alors il faudrait avoir l'âme bien dure... Tous mes petits amis, comme moi, j'en suis sûre, seront touchés de vos bonnes paroles et se réjouiront que vous soyez des leurs.

M. Olivier, voilà un petit garçon ami de l'ordre, de la propreté et qui fait bien tout ce qu'il fait, si j'en juge par la bonne tenue de sa lettre. Il mérite les meilleurs compliments.

Quel dommage que ma petite amie Donalda ne puisse plus apprendre le français. Elle semble avoir eu un si bon début. Qu'elle ne néglige pas tout à fait ses livres français. On peut encore apprendre à la maison ou, du moins, s'efforcer de ne pas oublier ce que l'on sait déjà.

J'aurais accepté avec plaisir M. Lucien au nombre de mes jeunes amis... rien qu'à cause du bel en-tête français de sa lettre! On en voit si peu dans l'Ouest et j'ai si souvent le chagrin de lire des inscriptions exclusivement anglaises au haut des lettres que m'écrivent mes correspondants... De plus, M. Lucien est de Saint-Paul, élève des excellentes Soeurs de l'Assomption et il m'apprend une vraie "bonne et heureuse nouvelle". Comment ne pas l'accueillir avec joie?

Vive le printemps qui me ramène mon petit Arsène! Je me demandais s'il n'était pas malade, s'il ne m'avait pas oubliée... Je partage la joie pour la venue du petit frère. La première mention était bien méritée; il y en aura peut-être une autre... qui ne le sera pas moins.

La Directrice

Le signe de Croix

Jadis, quand les anciens partaient pour les semailles,
Vêtus de leur "capot" "d'étoffe du pays",
Et suivis de leurs boeufs dociles et soumis,
Dont l'attelage était formé de lourdes mailles,

Après avoir quitté leur étable et leur toit,
Au bord du champ, "parés" pour la besogne austère,
Avant de commencer à labourer la terre,
Ils esquissaient, sur eux, un grand signe de croix.

Et la joie émergeait au fond de leur pensée,
Par ce signe de croix qu'ils avaient fait sur eux;
Il leur semblait qu'un bras secret poussait leurs boeufs,
Et leur souffrance était bénie et sanctifiée...

Et leurs boeufs, secouant leur col nerveux et roux,
Tiraient le soc d'acier dans le coeur de la plaine,
Et le bon paysan jetait la bonne graine,
Dans ce sol, où germait la moisson de chez nous...

Et, le soir, revenant s'asseoir près de leur femme,
Pour manger de ce pain, fruit vivant des côteaux,
Ils faisaient chaque fois, du bout de leur couteau,
Un grand signe de croix, lentement, sur l'entame...

O fervents de jadis, ô croyants d'autrefois,
Doux "habitants", gardiens des plus sublimes gestes
Vers vos mains le Seigneur tendit ses mains célestes,
Et vous fûtes sauvés par le signe de croix!..

Blanche LAMONTAGNE.

(*Par nos champs et nos rives...*)

LA BONNE MÉNAGÈRE

RECETTES

LANGUE DE BOEUF FRAICHE

Faites bouillir la langue de bœuf pendant deux heures en y ajoutant une poignée de sel. Pelez-la et fendez-la sur toute sa longueur sans pourtant la couper en deux.

Faites roussir un bon morceau de beurre, délayez-y une cuillerée de farine et allongez à l'aide de quatre ou cinq cuillerées de bouillon. Ajoutez à la sauce un quart de livre de raisins secs, du poivre, un peu de sel et de noix de muscade, quelques clous de girofle, deux ou trois échalotes finement hachées et un filet de vinaigre.

Laissez cuire doucement le tout pendant une demi-heure, déposez-y un instant la langue de bœuf, que vous découperez à la table, servie dans sa sauce bien brûlante.

ETUVE DE LEGUMES

4 pommes de terre, 3 carottes, 3 oignons, 1 chopine de tomates en conserves, 2 cuillerées à soupe de graisse, 3 cuillerées à soupe de farine réglementaire, 2 tasses de lait écrémé, 2 cuillerées à thé de sel.

Coupez les pommes de terre et les carottes en petits morceaux, [illegible] de l'eau pour couvrir et faites bouillir pendant vingt minutes. Ne retirez pas l'eau. Faites rôtir les oignons hachés dans la graisse pendant cinq minutes. Ajoutez-les avec les tomates aux légumes. Chauffez jusqu'à ébullition, ajoutez deux tasses de lait écrémé et épaississez avec de la farine. Des têtes de céleri ou des piments verts donnent aussi un bon goût.

POUDING A LA REINE

Prenez quatre tasses de mie de pain, quatre tasses de lait, quatre jaunes d'œufs, une cuillerée à thé de beurre, l'écorce râpée d'un citron, une tasse de sucre.

Trempez la mie de pain dans le lait, laissez-la devenir molle, puis battez les jaunes d'œufs, le sucre et le sel ensemble, puis ajoutez au pain et au lait avec le beurre et le citron. Mélangez bien le tout ensemble et faites cuire dans un fourneau bien chaud, ne le laissez pas devenir en eau. Quand il est cuit, mettez de la gelée dessus et si vous le désirez vous pouvez le glacer avec la préparation suivante: quatre blancs d'œufs, le jus d'un citron, une demi tasse de sucre.

Mêlez tout ensemble et fouettez jusqu'à ce que ça devienne bien léger.

PETITS CONSEILS

—Une cuillerée d'huile de ricin mise au pied d'une fougère permettra à la plante de devenir plus vigoureuse.

—Jamais les souris ne reviendront par un trou que vous aurez rempli de farine et de lessive mêlées et qui forment une espèce de pâte ferme.

—Dans une chambre remplie de l'odeur du tabac, mettez un bol contenant de l'eau froide et l'odeur du tabac disparaîtra.

—Ne lavez pas les marbres de la chambre de bain avec du savon, mais avec de l'ammoniac dans de l'eau.

—Quand vous voulez conserver de la viande et que vous n'avez pas de glace, enveloppez-la dans un linge imbibé de vinaigre. Rincez avant la cuisson.

En piquant une épingle dans les bouchons des bouteilles contenant du poison, vous éviterez une méprise fatale.

—Un ruban de couleur attaché aux ciseaux sauvera bien des minutes de recherches dans une salle de couture.

—Pour donner une apparence de neuf à la toile ne la passez pas à l'amidon mais rincez à l'eau bien chaude et roulez dans un linge sec. Après une demi-heure, repassez avec un fer bien chaud.

—Pour enlever la boue du drap, frottez avec le cordon d'une pièce de monnaie.

—On se sert d'un morceau de toile huilée (burlap) pour nettoyer les poêles et les fournaises.

—Il est plus facile d'enlever les écailles d'un poisson en le plongeant dans l'eau bouillante durant une minute.

—En mettant une cuillerée de térébentine quand vous faites bouillir votre linge blanc, vous contribuerez grandement à le faire devenir plus blanc.

—L'empois bouillant donne un meilleur résultat si vous y ajoutez du blanc de baleine ou du sel, ou les deux, ou un peu de gomme arabique dissoute.

—Le pétrole assouplira les chaussures [illegible] les rendra [illegible]

L'Hirondelle de Ponteix

Administration: A. LIBOIRON, PONTEIX, Sask. 2ème Année.

PONTEIX, SASK., MERCREDI 23 AVRIL 1919. No. 16

FÊTES DU JOUR

... Georges, Prince de Cappado- ... le martyre sous Dioclé- ... comme Persée, sauva la ... roi qu'un dragon allait dé- ... On le représente à cheval, ar- ... lance et pourfendant le dra- ... surtout honoré en Russie, ... terre et à Gênes.

... Agathe de la Croix.—Née ... pratiqua dans sa jeu- ... dures mortifications et ... plus rudes épreuves. Elle ... 1621.

... HISTORIQUES (26)

... parler d'une belle plante ... Gravel me fit cueillir ... jardin, je vais citer M. Jo- ... de Montréal, ancien ... habile charpentier menui- ... accompagné de son fils Azarie. ... précédente il était allé avec ... s'y placer, visiter Van- ... Victoria où il avait des pa- ... où il n'était pas resté. ... connaissance du projet de ... de notre Weyburn-Leth- ... par un de ses cousins, ingé- ... Compagnie, il avait alors ... s'établir le long de cette ligne.

De retour à Moose-Jaw, il alla voir ... où il ne trouva pas sa- ... et s'en revint prendre le train sous cette douche d'un nouveau genre: "Au plaisir de ne plus vous revoir!" paroles qui, bien interprétées, voulaient dire: "Au plaisir de ne plus vous voir chercher en vain des terres par ici, mais de vous savoir au plus vite parfaitement installé ailleurs et content!"

Les colons d'ailleurs ne devaient pas se plaindre d'être, depuis l'Est, successivement envoyés à Gravelbourg par les Agences du Gouvernement, car, après Willow-Bunch, déjà vieille paroisse bien organisée, c'était la première place ouverte dans la région; elle était belle, elle en valait la peine, il était juste et naturel de chercher à la bien compléter avant de songer aux plus jeunes. Et si les visiteurs la trouvaient trop complète ils acquéraient au moins des gens et du pays une expérience utile. Ils pouvaient en outre dormir tranquilles sur le sort des dollars qu'ils semaient en route depuis leur départ, ils ne devaient pas être mangés par les oiseaux du ciel, comme le grain de l'évangile et somme toute, devaient avoir l'avantage de les attacher à leur terre en la leur rendant plus chère. Enfin, n'est-il pas vrai, comme un jour dans les rues de Moose-Jaw me le disait en riant un jeune homme, fort spirituel: "quand un colon n'a plus le sou, il est sûr de réussir, car cela lui donne une énergie nouvelle qui le mène infailliblement au succès".

En arrivant ici, M. J. Liboiron trouva la terre qui répondait à ses désirs, près de la ligne du chemin de fer. Quant à la décision à laquelle il contribua, elle était en rapport direct avec son métier: il s'agissait de la construction et des plans d'une chapelle, la tente manquant un peu de confortable pour affronter les rigueurs de l'hiver. On en dressa un projet bien modeste 24x36, puis d'un commun accord on adopta de taxer à $15 tous les colons présents et futurs. Ceux qui le pourraient feraient des charrois estimés justement à 15 dollars pour un voyage à Swift-Current, ou bien travailleraient pour $1.75 par jour, prix de détonement. Ceux qui ne pourraient s'acquitter ainsi le feraient en argent, comme ceux qui viendraient plus tard, de façon à payer les matériaux et agrandir en cas de besoin. Seulement il fallait une avance et la Corporation de St-Boniface ne se souciait pas de prêter si loin: elle fut d'ailleurs très large plus tard quand elle sut que nous étions de bons payeurs. En attendant il fallait avoir recours à la vieille source qui a couvert le monde des œuvres de l'Eglise, à la France! Dès le lendemain de cette décision, une dizaine de voitures partaient pour la ville: MM. Hinque, Lorenzino, A. Désautels, L. Le Barzic, Le Floch, P. Briand, Cavalerie, Vandoorme, Guièze et Vaury. Je me rappelle avec plaisir ces beaux voyages de trois ou quatre jours, quand je perchais moi-même sur une charge de bois et conduisant aussi un team, quand nous campions dans la prairie, couchant sur du foin ou des planches, après avoir partagé un souper froid mais bien chaud de gaieté. Naturellement, avec M. Liboiron nous accompagnait l'indispensable W. Langevin, qui était aussi du métier et se chargeait de faire l'interprète dans les cours à bois. Nous débattîmes nos prix pour le mieux et nous décidâmes pour la Compagnie Revelstoke. L'escompte promis était raisonnable, malheureusement nous en perdîmes une partie, $4 par mille pieds, parce que l'employé catholique qui nous les avait promis avait été changé. Plusieurs magasins, auxquels je la demandai, me promirent aussi une remise sur les bills d'achat de mes paroissiens. Argue et Cooper ainsi que Great Northern tinrent leur parole qu'un autre oublia, et cela nous fit néanmoins un appoint appréciable. Notre voyage fut heureux jusqu'au bout. Ce que chacun amenait importe peu, je me souviens pourtant que les sols de 6x10 étaient conduits par les phénomènes du pauvre Georges Vandoorme. On déchargea les voitures sur la colline et l'on attendit le moment de bâtir, ou plutôt, les grandes difficultés qui surgirent.

(A suivre)

DIVERS

BAPTEMES.—Emile-Lucien-Camille, fils d'Henri Stringer et de Jeanne Lamothe. Parrain: Léon Lamothe; marraine, Marie Legros.

—Clara-Cécile, fille de Gédéon St-Cyr et d'Alexandrine Meyrand. Parrain: Omer Rainville: marraine: Marie-Anna St-Cyr.

—Joseph-Gérald-Léonard, fils de Théophane Bertrand et de Laura Privé. Parrain et marraine, M. et Mme Philippe Therrien.

—Au Dr CLERK, M.B.L.— "Tu te fâche, donc tu as tort". Cet axiome bien connu me revient tout d'abord à la mémoire et m'ôterait l'envie de répondre grossièrement si tel était mon genre. Il me connait, j'en suis flatté, je puis dire que je le connais aussi; donc nous nous connaissons. Un point: je félicite le corps médical, incapable de se défendre contre un sabre de bois, d'avoir vu surgir un tel défenseur. Je plains ses collègues d'être mous et insouciants comme il le dit, et je parie qu'ils vont avoir l'esprit de l'être encore devant ses compliments. Peut-être aussi quelques-uns ne sont pas charitables, gardant trop de clients pour eux, ce qui ne leur laisse pas le temps de répondre aux journaux, pas même de les lire. Je comprends très bien que tout le monde ne peut pas avoir les connaissances et l'esprit large du Dr Clerk et c'est pourquoi j'encaisse ses aménités avec l'insouciance du corps médical. Enfin pour lui donner satisfaction j'approuve sa réponse dans toute la mesure de l'opinion publique!

—Le soldat Vincent nous est revenu en bonne santé et se plait à raconter les choses intéressantes qu'il a vues, faisant le plus bel éloge de la France. —De retour aussi: F. Barbier.

—Beaucoup de voyageurs débarquent journellement des chars et c'est ainsi que M. Xavier Gravel vient d'avoir le plaisir de recevoir son frère.

—Avant-dernière veillée comme les autres fort intéressantes. Prix Mme Bayle et M. H. Cyr.

Partie musicale de première classe: Mme Aimé Desautels, Mlle Dubé, MM. J. Bleau, J. Goulet et Lemieux. Morceau de cornet, pas par Pierre, mais par Raphaël Larochelle.

—M. l'abbé Nap. Poirier, curé de St Maurice, nous a fait l'agréable surprise d'une petite visite à Ponteix qu'il doit renouveler bientôt.

—M. l'abbé J. L. Bérnard, curé intérimaire de Dollard, est venu nous prêter son dévoué concours pour les Pâques et le Jeudi-Saint nous a donné un beau sermon de circonstance.

—On nous prie de signaler à la Municipalité que des voitures chargées ont passé sur les trottoirs et les ont brisés pour entrer dans les cours, comme on peut le voir, avenue Kléber.

Vacances.—Voici le printemps, le temps de l'émigration pour beaucoup d'oiseaux. *L'Hirondelle* aimerait bien aller se distraire un peu à la rencontre des autres. Ses amis voudront bien lui accorder pour cela quelques deux ou trois semaines.

N'oublions pas la belle séance dramatique du 27 au profit de l'église, par un groupe d'amateurs.

LE PAIN D'EPICES FAMILIAL

Prendre un demi-kilo de farine, la moitié moins de miel et autant de sucre. Mêler le tout avec une tasse à thé d'eau bouillante: ajouter une cuillerée à café d'anis écrasé et une semblable proportion de bicarbonate de sonde. Mettre en moules beurrés, en simples boites de fer-blanc si l'on veut, mettre au four doux pendant près d'une heure. Un peu d'écorces d'orange fait bien sur ces pavés charmants.

A VENDRE.—Une boulangerie avec lot et bâtiments biens situés dans la grande rue. Bien achalandée puisque c'est la seule à vendre pour cause de santé. S'adresser à Cousin Becue, Ponteix, Sask.

Le portrait

On venait d'inventer depuis peu le miroir.
Un vieux fermier des champs s'en revenait le soir
Lorsqu'il en aperçoit, sur le bord de la route,
Un qu'on avait perdu. Le brave homme sans doute
N'en avait jamais vu, car il est stupéfait
Quand en le retournant il y voit son portrait:
Il ne peut s'empêcher de crier au mystère:
Comment, sur son chemin, le portrait de son père!
Et pourtant, pas d'erreur: C'est lui certainement!
Contre son cœur alors il le presse ardemment.
Puis il hâte le pas pour se rendre à la ferme,
Où, dans sa chambre, à clef aussitôt il s'enferme.
Il veut, tout seul encor, contempler à loisir
D'un père bien aimé ce vivant souvenir.
Sa femme, en observant ce manège nouveau,
Dit: Il aura reçu quelque coup de marteau,
Pourquoi diable! en effet, s'enfermer de la sorte?
Alors, à pas de loup, sur un joint de la porte
Elle vient mettre un œil, regarde et voit son vieux
Emu, baisant un cadre et s'essuyant les yeux.
—"Ah! c'est donc un portrait que le bonhomme cache,
De qui?... Demain matin il faut que je le sache."
Quand l'homme fut parti, recherché sans retard
Le cadre fut trouvé dans le fond d'un placard.
Mais au lieu de songer au portrait de sa mère,
La vieille, en s'y voyant, fut prise de colère:
"Eh quoi! jusqu'à pleurer..! traitre, brute sans cœur!
Pour une créature horrible à faire peur!..."

Pour les Cultivateurs

Les semailles commencent partout cette semaine

D'après les renseignements recueillis par le bureau des statistiques du ministère de l'Agriculture, c'est à partir d'aujourd'hui seulement que les semailles sont commencées pour de bon dans la Saskatchewan. La neige est entièrement disparue et la terre est dégelée à une profondeur de douze à dix-huit pouces. Dans quelques districts, la neige tombée récemment va retarder les semailles, mais elle n'en a pas moins été bienfaisante en augmentant l'humidité.

Il semble y avoir suffisamment de grain de semence pour répondre à tous les besoins et la nourriture pour les animaux pendant l'époque des semailles ne fera pas défaut non plus.

A cause des conditions incertaines touchant le prix fixe du blé de la prochaine récolte, il est très difficile de dire la superficie qui va être semée. Beaucoup de cultivateurs se demandent s'il est sage d'augmenter leur étendue habituelle. Il est probable qu'il sera labouré plus de terre ce printemps que l'année dernière: on dispose de plus de moteurs, l'humidité du sol est favorable et les soldats qui reviennent contribueront à résoudre le problème de la main-d'œuvre. Celle-ci fait néanmoins défaut pour le moment, en dépit des salaires élevés: $65 à $75 par mois pour les hommes d'expérience.

L'épine-vinette et la rouille de la tige des céréales

En 1916 la rouille de la tige a causé une perte de 50,000,000 à 100,000,000 de boisseaux de blé dans l'Ouest du Canada. Cette rouille est plus ou moins répandue tous les ans. Elle attaque le blé, l'orge, l'avoine, le seigle et en réduit beaucoup la production dans un grand nombre d'endroits.

Cette rouille est causée par un champignon qui attaque les feuilles et les tiges du blé et des autres céréales et produit sur ces parties des masses de spores rougeâtres, que le vent emporte et qui propagent la maladie pendant l'été. Plus tard dans la saison il se forme de petites masses noires, principalement sur la tige. Ces masses se composent également de spores, mais ces spores n'attaquent pas les grains. Cependant elles survivent à l'hiver et attaquent au printemps les parties tendres de l'épine-vinette commune. Il se produit bientôt, sur les feuilles de cet arbuste, des masses de spores jaunes que le vent dissémine sur les graminées, sur les champs de céréales qui poussent près de là, et ainsi la rouille répandue par l'épine-vinette se propage rapidement. Il est possible que la rouille de la tige ait d'autres moyens de résister à l'hiver jusqu'à la saison suivante et d'infecter le grain sans l'aide de l'épine-vinette, mais nous ne les connaissons pas. D'ailleurs il a été prouvé à maintes reprises que la rouille peut survivre à l'hiver au moyen de l'épine-vinette et se porter sur les céréales ou les graminées avant d'apparaître ailleurs. Nous pouvons donc en conclure que l'épine-vinette est un agent important dans la propagation de cette maladie.

L'épine-vinette est un arbuste dont on fait des haies ou que l'on plante pour l'ornementation des pelouses. Il n'existe pas d'épine-vinette sauvage indigène à l'est des montagnes Rocheuses. Toutes les épines-vinettes que l'on plante généralement sont sujettes aux attaques de cette rouille, à l'exception des variétés japonaises.

L'épine-vinette commune a des tiges épineuses et des baies rougeâtres qui pendent en longues grappes sur les branches tout l'hiver. Les épines sont généralement en groupes de trois. Les feuilles portent sur la marge des dents épineuses. Elles sont vertes dans quelques variétés et violettes dans d'autres. L'épine-vinette japonaise n'atteint pas une hauteur aussi forte que l'épine-vinette commune; elle est plus basse, plus étalée, les tiges sont également épineuses mais les épines sont généralement simples au lieu d'être par groupes de trois. Les feuilles sont plus petites et ont un bord lisse. Le fruit est rouge et reste sur les arbustes tout l'hiver, mais les baies sont seules ou par groupés de deux ou de trois ensemble.

Comme il est certain que l'épine-vinette commune constitue un danger pour la récolte de grain, elle devrait être détruite. Il faut déraciner complètement ces arbustes, car si on se contentait de les couper en laissant de grosses racines dans le sol, ils ne tarderaient pas à repousser. Dans certains endroits l'épine- vinette a échappé à la culture. Il est donc à craindre qu'elle ne devienne un danger encore plus grand pour la récolte de céréales qu'elle ne l'est actuellement. Gardons-nous cependant de détruire l'épine-vinette japonaise qui ne propage pas la rouille et qui est un bon arbuste d'ornement.

Les poules de prairie reviennent

M. F. Bradshaw, garde-chasse en chef de la Saskatchewan, qui a recueilli des informations de tous les garde-chasse de la province, signale une amélioration marquée dans la situation au sujet des poules de prairie. Des résultats de cette enquête on déduit que les poules de prairie, qui sont des oiseaux demi-migrateurs, peuvent avoir été en grand nombre dans les terres improductives et la région boisée au nord de la province et reviennent maintenant en plus grandes compagnies.

Bien que les conditions se soient considérablement améliorées depuis les trois dernières années, la grande majorité des garde-chasse croient qu'il est prudent d'interdire la chasse des poules de prairie pour une nouvelle période.

L'expérience a démontré de façon peu douteuse que ce que beaucoup de chasseurs considèrent comme l'une des causes principales de la rareté des poules de prairie — le grain empoisonné pour les gaufres — a peu ou pas du tout d'effet dans la question, la poule de prairie paraissant être immunisée contre les effets du grain empoisonné.

La correspondance en français

On nous communique la lettre suivante de M. L. J. Marchand, secrétaire de l'Association des marchands détaillants du Canada à Montréal, à M. F. E. Raymond, secrétaire de la même association à Saskatoon, en réponse à une demande de celui-ci de bien vouloir lui écrire en anglais:

Montréal, 25 mars 1919

Cher Monsieur Raymond.

Permettez-moi de vous faire remarquer que je n'ai pas eu pour très agréable votre remarque au sujet de la correspondance en anglais. Vous auriez dû comprendre qu'il n'était pas étonnant qu'un Canadien français de la province de Québec écrivant à un Canadien français de l'Ontario, le fît en français, et que si vous êtes obligé de tenir vos archives en anglais, il n'y a pas de doute que nous tenons les nôtres en français. De plus, si vous trouvez un inconvénient à traduire vos lettres chez vous, je trouve le même inconvénient à traduire les vôtres ici.

Ne croyez-vous pas que le meilleur moyen d'être agréable à tout le monde est d'adopter la méthode française? Lorsque les Canadiens français s'adressent à des maisons anglaises, ils écrivent en anglais et les Anglais, par considération devraient leur répondre en français.

Cela serait peut-être le meilleur moyen d'entretenir de meilleures relations avec nos compatriotes anglais; car, vous le savez, nous avons le même droit qu'eux dans votre pays.

Vous me pardonnerez bien cette observation, car je sais d'avance que vous ne m'en voudrez pas trop, et si jamais, j'ose l'espérer, nous avons l'occasion de nous rencontrer, il est probable que nous plaisanterons sur l'aventure.

Croyez-moi, cher Monsieur Raymond,

Votre tout dévoué.

L. J. MARCHAND,
Secrétaire-adjoint.

Est-ce assez cosmopolite?

Une réunion s'est tenue l'autre jour à New-York où 42 races différentes étaient largement représentées. Le but de la réunion était de donner une manifestation publique de loyalisme américain et de faire tomber les préjugés que la guerre a développés contre les sujets de nationalités étrangères. Les assistants ont donné une preuve tangible de leur bonne volonté en promettant 430 millions de souscriptions à l'emprunt américain de la Victoire.

Feuilleton du Patriote

La Grande Amie

PAR PIERRE L'ERMITE

No 16

Ouvrage couronné par l'Académie Française

(*Suite*)

Mais, à 10 heures, le vent cesse, se met à *bruiner* très légèrement d'abord, puis il tombe une toute petite pluie fine, tranquille, monotone, glacée, qui descend lentement, sans se presser, comme si elle devait tomber ainsi jusqu'à la fin du monde...

C'est une désolation générale, la vallée entière disparaît derrière un rideau gris, mélancolique, au travers duquel on distingue à peine les premiers peupliers de la route de Frilleux.

Les trains de midi arrivèrent encore relativement chargés. Soupot, sur sa porte, et la serviette sur l'épaule, accueille les voyageurs que lui rabattent ses garçons.

—Quel temps!.. Quel chien de temps!.. soufflent les paysans qui sortent de la gare, les moustaches mouillées, la blouse ruisselante.

Et ils donnent sur le pavé du trottoir d'énormes coups de souliers ferrés, pour faire tomber les paquets de glaise qui, dans le pays, s'attachent aux chaussures.

—Tout passera!.. crie perpétuellement Soupot, je connais le pays, moi!.. je parie qu'à 2 heures tout ce gris-là va crever!.. et vous allez voir, vous alors qui le deviendrez, ... et moi aussi!.. on n'est pas ici pour s'ennuyer, je suppose!.. vive la joie!

Et le vieux parpaillot ajoutait: "Pluie du matin n'arrête pas le pèlerin". Laquelle phrase il faisait généralement suivre de l'invitation fallacieuse: "Et que faut-il vous servir?.."

Mais les paysans, méfiants, pas en train, mis en mauvaise humeur par la pluie lamentable, se rangeaient sous les tentes, en tapotant la blouse bleue, raide et ... posent à portée de la main la casquette de soie noire, et demandent des dominos ou des cartes.

Et Soupot, bon garçon dans le fond, ... comme un templier ... à sa cuisine.

—Sale temps, de temps! monstre de temps!.. tonnerre de ...

Et pour la vingtième fois, il regarde au travers des carreaux ... tout coule! tout ruisselle! ... des illuminations dé... et là-bas, à gauche, ... morne, entre ciel ... comme un gigantesque ... qui aurait trop ...

Vers trois heures, le vent sauta, ... encore deux ou trois coups ... d'adieu; et les nuages ... de masquer le ciel bleu, ... l'avait prédit Soupot, laissant au cafetier le soin tardif ... les clients.

Vers ... sur les chemins détrempés, la foule se met à circuler; quelques couples vont essayer le ... du bal, qui répond à ... en laissant gicler de ... jets d'eau... sûrement, la glissade de ce soir est compromise, à moins qu'elle ne soit trop ...

Mais la plupart des groupes se dirigent vers les usines en construction, discutent la superficie du terrain, l'épaisseur des murs, la situation des bâtiments et surtout la hauteur des cheminées, pour des tuyaux de pipes.., c'était de fameux tuyaux de pipes!..

Et les paysans frappent du bâton sur les canalisations de fonte ... qui s'allongent comme des serpents noirs au bord des ...

Puis, lentement, comme s'ils suivaient un convoi, deux par deux, cinq par cinq, avec le pas lourd des remueurs de terre, ils vont sur les deux routes, mais de préférence sur la route neuve, dont la longueur s'égaye des appels cent fois répétés:

—Qui veut une absinthe..? Qui le cognac..? Café... quinze centimes la tasse!.. toute chaude!..

La foule s'arrête en chemin, au pied de la maison d'habitation des Harmmster, à Frilleux, où le préfet doit descendre ce soir pour le dîner et les réceptions. Là, c'est un véritable encombrement qui ... le long partout de la route sur les bas côtés et les prés.

On a pavoisé les bâtiments aux couleurs nationales relevées par les écussons des différentes villes voisines: Guiscard, Ham, Tergnier, Saint-Quentin, Chauny, Noyon, etc. Et tous ces écussons battant neuf, ces drapeaux tricolores, arrivés la veille de Paris, fripés déjà et déteints par la pluie, donnaient sur ce plâtre tout frais, à un coin jadis ravissant, des allures d'arrière-banlieue en construction.

Pour achever l'illusion, on claironne un peu de tous les côtés: les inévitables Sociétés de gymnastique ont envoyé leurs *Vengeurs* à ceintures rouges, ou leurs *Vaillants* à ceintures bleues...

Dès 5 heures, sur la route gluante, quelques pseudo-conscrits chantent (?) les "Montagnards", prélude ordinaire pour entraîner la verve prolétaire à des refrains plus solidement épicés. Le Val d'Api, dans cette pluie finissante, prend des airs de sous-Courbevoie, au soir de certains dimanches de fête; et Soupot, rasséréné par ce spectacle, surveille l'allumage des lampions.

Vers 7 heures, le préfet arriva. MM. Nathan, Victor Harmmster et leur conseil l'attendaient à la gare.

Alberte, dédaigneuse, presque triste, était restée à la maison sous prétexte de surveiller les préparatifs de la réception: en réalité, parce que cet affichage, ce va-et-vient au milieu de la foule l'écœuraient.

Il y eut des discours dans le petit salon de la gare, un autre à la mairie. On but une coupe de champagne à la prospérité des usines, que M. le préfet protégerait, envers et contre tous!.. (attrape, Jacques!..) On en but une seconde aux hardis pionniers de la civilisation... (Nathan et Victor, hurrah! hip! hip!!) qui, d'une main énergique, plantaient le drapeau de l'industrie et du progrès sur une terre chère au cœur de tous!! etc., etc... Le brave Etienne, peu habitué aux comédies officielles, en fut presque ému, et chercha partout Jacques, tranquillement installé à la Ferlandière, et très occupé à préparer ses cartouches pour sa battue aux sangliers.

Après cet échange de congratulations, les autorités montent dans les landaus, passent au travers des camelots loués par le cafetier pour amorcer les acclamations assez lentes des paysans, et arrivent, en passant sous les quatorze arcs de triomphe, plus ou moins illuminés et déconfits par la pluie, jusqu'à Frilleux, dans la nouvelle demeure de la raison sociale Nathan, Victor Harmmster and Co. Limited.

Alberte attend le cortège dans le grand salon, mise avec un incontestable goût; et elle a réussi à se faire un tel masque mondain, que déjà, avant l'arrivée complète des invités, une cour s'est formée autour d'elle...

—...Mais!.. mais!.. murmurent de petits intellectuels de Paris, en consolidant leur monocle... ce papa Nathan ne nous avait pas confié qu'il possédait un si joli brin de fille!..

—Oh... tu sais, mon cher, répondait un pâle adolescent, quand les juives se mêlent d'être belles!..

En effet, pour tous ces blasés, au milieu de ces salons inondés d'électricité brutale, Alberte est fascinante dans sa longue robe de velours émeraude, qui engaine d'une façon presque affichante sa beauté trop matérielle; et elle répond à la seule corde qui vibre encore au milieu des jeunes ruines de leurs vieilles âmes.

Pourtant, Alberte accueille son monde avec une grâce froide, plutôt impersonnelle que dédaigneuse. En l'examinant avec soin, on devine la corvée. Il y a sur ses lèvres ce perpétuel sourire qui n'est ni un remerciement ni un mépris, mais une concession distraite à la courtoisie mondaine, une sorte d'association machinale de gestes, d'où l'âme serait absente... Car Alberte n'est pas là...

Alberte sait que Jacques doit venir, puisqu'il a répondu pour lui et sa sœur à l'invitation; elle a même piqué la réponse à la glace de sa toilette, un peu comme on conserve la première balle d'une bataille ou la première fleur, aveu d'un sentiment possible, prémice d'un mystérieux avenir, et, bien que l'heure ne soit *pas encore* arrivée, la jeune fille sent sourdre, monter, grandir en elle, dans sa nature impétueuse, avec le désir de voir le jeune gentilhomme... quelque chose d'inconnue que sa force ignorait: l'émotion de se trouver en présence de Jacques de la Ferlandière, de ce *terrien* dont tout le monde parle, et avec l'âme duquel son âme à elle semble déjà avoir pris contact.

Et c'est ce sentiment qui met à ses joues ce coloris de pêche... qui ouvre et *referme l'éventail* entre ses mains... qui lui fait parfois baisser brusquement les paupières, comme si elles voulaient voiler devant les indifférents l'éclat ardent de ses yeux, qui brillent *trop pour* l'atmosphère neutre, le monde officiel, les invités banals, indifférents qui l'entourent, et qui s'apercevraient *peut-être que cet or* et ces perles ne sont ni pour leur rachitisme, ni pour leur nullité.

Oui, ce Jacques, ce gentilhomme *sauvage*, *la tête* de Turc de Victor, la préoccupation journalière, l'ennemi déclaré de son père, cet homme surtout que *l'autre* aime... elle va se trouver en sa présence... lui parler... entendre sa voix... sentir son regard sur elle. Et, devant cet esprit et ce cœur distrait, tous les hommages montent *comme ces vains bruits* de la foule qui passent et s'éteignent devant des balcons vides et des fenêtres désertées.

D'ailleurs, contraste comique, il n'y a, *ce soir*, autour d'Alberte, que des grands vieux ou des petits beaux, des forts en thème ou des forts en cravate; et, au-dessus de ces crânes chauves, de ces calvities opulentes ou de ces chevelures à la mode, taillées, odorantes, pommadées, elle cherche la nature... la vraie... la sauvage!

Et, singulière complicité des âmes, tout le monde ce soir lui parle de Jacques, de la campagne qu'il mène ou doit mener contre les usines, de l'attitude embarrassée qu'il évitera bien difficilement, de la figure de vaincu ou de révolté qui apparaîtra tout à l'heure dans le cadre de la porte; on sait que Jacques doit venir; Etienne s'est, dans tous les groupes, vanté du succès de sa démarche; ce matin même, il a envoyé un mot au jeune *comte* pour lui rappeler sa promesse.

Et, tantôt comme une ironie, tantôt comme une interrogation, *comme* une louange ou comme une critique, la pensée du tenant de la terre semble être là, au milieu des groupes, même avant sa personne...

Dans ces conditions, l'entrée de M. de la Ferlandière et de sa sœur au bal officiel des Harmmster devait être l'événement de la soirée, le *clou* de la fête, la première rencontre sur le terrain mondain de ceux qui se rencontreraient un jour peut-être sur un autre plus dangereux et plus brutal. Aussi, quand le valet de chambre, ouvrant la porte du salon d'honneur, jeta d'une voix haute: "*Mademoiselle et Monsieur de la Ferlandière...*", il y eut aussitôt un grand silence, et Jacques entra, sa sœur au bras, étonné lui-même, dans sa force tranquille, de l'émotion qu'il *produisait*.

Cette émotion dura quelques secondes, pendant lesquelles il y eut de petits coups de coude dans les coins, des yeux tout pétillants de *malin plaisir qui dévisageaient* les arrivants, surtout lorsque M. Nathan et le gros Victor, cérémonieusement sanglés dans leur habit noir, s'avancèrent souriants vers le jeune gentilhomme, devenu pour une soirée leur hôte et leur officiel ami.

(à suivre

MARCHE AUX BESTIAUX de Winnipeg

Truies	$16.50
Verrats	$14.50
Légers	$16.50 à $17.50
De choix	$20.50
BOUVILLONS—	
Pesants de choix	$13.75 @ $14.50
Assez bons	$12.00 @ $13.00
Moyens	$9.50 @ $10.50
VACHES—	
De choix pour boucherie	10.25 à $11.00
Passables	$8.00 @ $8.75
Ordinaires	$6.00 à $6.50
Conserve	$4.50 à $4.75
Laitières	$75.00 à $110.00
GENISSES—	
De choix pour boucherie	12.25 à $12.75
De choix pour élevage	$7.50 @ $8.25
Passables	$5.75 @ $6.50
ANIMAUX MAIGRES (Stockers et feeders)—	
De choix, pesants	$10.50 @ $11.50
De choix légers	$7.50 @ $8.50
TAUREAUX—	
De choix	$8.00 à $8.50
Bons	[illegible] à $7.50
Ordinaires	$6.00 à $6.50

BOEUFS—	
De choix	$8.00 à $9.00
Passables	$7.00 à $8.00
Moyens	$6.00 à $7.00
Ordinaires	$4.50 à $5.00
VEAUX—	
De choix, légers	$12.00 à $13.00
De choix, pesants	$7.50 à $8.50
BREBIS ET AGNEAUX—	
Agneaux de choix	$14.00 à $15.00
Brebis	$9.00 à $10.00
Béliers	$10.00 à $11.50

D. COUGHLIN & CO.

MARCHE AUX BESTIAUX de Prince-Albert
(P. BURNS & CO.)

Bouvillons de choix à partir de 1050 livres	10 à 13c
Bons bouvillons de boucherie de 1.100 à 1.200 livres	9 à 10c
Bouvillons de boucherie moyens de 900 à 1000 livres	8 à 9c
Génisses de choix	7½ à 8
Bonnes génisses de boucherie au-dessous de 1000 livres	7 à 9c
Vaches de choix au-dessous de 1000 livres	7½ à 8½
Vaches moyennes	6 à 7c
Bœufs de choix	7 à 8½
Bœufs communs	5 à 7c
Taureaux	5 à 6½
Porcs de choix	17c
Veaux	6 à 8½
Béliers	10 à 11
Brebis	9 à 10c
Agneaux	9 à 13c
VOLAILLE—	
Poulet du printemps	15c
Coqs	12c
Poulets du printemps	19c
Canards	15c
Oies	15c
Dindes	22c

MARCHE AUX GRAINS de Winnipeg

AVOINE—	
No 2 C.W.	74½
No 3 C.W.	71½
Extra fourrage	71½
No 1	69¼
No 2	69¼
ORGE—	
No 3 C.W.	104¾
No 4 C.W.	99⅝
Fourrage	93⅛
LIN—	
No 1 N.W.C.	385
No 2 C.W.	377
No 3 C.W.	369

PRINCE-ALBERT

BLE—	
No. 1 nord	202
No. 2 nord	199
No. 3 nord	194
No. 4 nord	187
No. 5 nord	174
AVOINE	65c
ORGE	70c à 75c
Foin la tonne	$12.00 à $13.00
MOULEE, 100 lbs	$1.85
SON 100 lbs	$1.85
BEURRE, la livre	45c
ŒUFS, la douz	50c
POMMES DE TERRE	$1.00 à $1.25
CAROTTES, le minot	$1.10
NAVETS, le minot	$1.25
POULET, la livre	35c
PORC, la livre	20c
MOUTON, la livre	24c
BOEUF, la livre	16c

A nos abonnés

Conformément aux motions adoptées par le bureau de Direction de La Bonne Presse Limitée, à l'assemblée du 8 avril dernier, et à la décision prise par l'Administration, il a été résolu de relever le tarif de l'abonnement au "Patriote de l'Ouest".

Ainsi à dater du premier juin prochain, le prix de l'abonnement à notre journal sera de $2.00 par année au Canada et de $2.50 à l'Etranger.

Devant le coût toujours croissant de la matière première et de la main-d'oeuvre, cette mesure s'imposait. D'ailleurs ce n'est pas là une innovation dans la presse, puisque de par tout le pays, journaux quotidiens et hebdomadaires ont rehaussé leur tarif.

Cependant nous donnerons l'avantage à tous ceux qui renouvelleront leur abonnement d'ici au 1er juin, retardataires ou autres, de le faire sur le prix actuellement fixé. Cet avantage s'applique aussi à ceux qui désirent s'abonner, et à tous ceux qui voudront bien payer plusieurs années à l'avance. Mais à partir du premier juin le nouveau tarif entrera rigoureusement en vigueur.

"Le Patriote de l'Ouest", protecteur vigilant de notre foi, de notre langue et de nos droits, nous semble mériter l'encouragement de tous nos amis. Aussi sommes-nous convaincus que tous nos fidèles lecteurs qui tiennent à leur journal vont répondre incessamment à notre juste et légitime appel, tout en profitant de l'avantage qui leur est offert.

Et nous les en remercions sincèrement à l'avance.

L'ADMINISTRATION

PRINCE-ALBERT

Pâques à la cathédrale

Les cérémonies de Pâques ont revêtu leur cachet habituel de solennité. S. G. Mgr Charlebois, vicaire apostolique du Keewatin, remplaçant S. G. Mgr Pascal, actuellement en route pour l'Europe.

Deux messes basses ont eu lieu le matin à 7 h. et à 8 h., auxquelles les communions ont été particulièrement nombreuses. A la messe de 8 h., les membres des sociétés catholiques de la paroisse, y compris l'A.C.F.C., se sont approchés en corps de la Table Sainte.

Mgr Charlebois officiait à la grand'-messe, assisté par le R. P. Panhaleux. Le R. P. Auclair était diacre et M. l'abbé Soyer sous-diacre. Le sermon a été donné par le R. P. Panhaleux.

Le chœur de chant, sous la direction de Mme J. E. Morrier, a exécuté de façon tout à fait remarquable la messe en musique de Wigand. En l'absence de Mme G. Carrier, retenue chez elle par une légère grippe, l'orgue était tenu par M. l'abbé Carpentier, de Blaine Lake.

A l'issue de la grand'messe a eu lieu la cérémonie de la confirmation. Mgr Charlebois a administré ce sacrement à une cinquantaine d'enfants.

Les marraines des confirmandes de l'Académie de Sion étaient Mmes G. Lacroix et D. Frémont; Mme Renuart et M. Arpin servaient de marraine et de parrain aux confirmands de la paroisse.

—o—

La séance de demain soir

Qu'on n'oublie pas la séance dramatique et musicale de l'A.C.F.C., demain soir jeudi, à la salle paroissiale.

Nous avons publié le programme qui comprend douze numéros variés et de choix.

Le petit drame émouvant de Madeleine, *En pleine gloire*, qui a été joué pour la première fois, à Montréal, lors de la récente visite du général Pau, est attendu avec curiosité. Ce sera évidemment le clou de la soirée.

Une comédie-bouffe jouée par les dames, *Ne vous inquiétez pas du lendemain*, réserve à l'auditoire un bon quart d'heure de franche gaieté.

Il y a en outre plusieurs solos et chœurs par nos meilleurs artistes, un ballet d'enfants, et enfin un tableau vivant: *Jeanne d'Arc au bûcher*...

Le prix d'entrée est de 50 sous. Qu'on ne manque pas de venir en grand nombre.

—o—

Des assises remarquables

La session de la cour du Banc du roi qui s'est ouverte à Prince-Albert hier constitue un record dans les annales judiciaires de la province. Quatre affaires de meurtre y seront jugées.

La plus fameuse est celle de Steep Creek, où Gervais, Carmel et Saint-Germain auront à rendre compte de la mort d'Adolphe Lajoie, du shérif McKay et d'un soldat.

Vient ensuite le meurtre brutal de la jeune Sadie Mulvihill, dans lequel l'inculpé est un retour du front nommé Roberts.

Mike Syroishka, accusé d'avoir tué six personnes à Wakaw, il y a trois ans, et Annie Boldis, accusé du meurtre de Baila Nagy, à Wakaw également, en février dernier, subiront aussi leur procès à cette session.

—o—

—La bibliothèque publique a été transférée du théâtre Empress à l'hôtel de ville.

Mlle Antoinette Ducharme, institutrice à Bonne Madone, était de passage hier à Prince-Albert, retour de Saint-Denis, où elle a passé les vacances de Pâques avec sa sœur Anita.

—o—

NOUVELLES DE PARTOUT

—Dans l'Ontario, les insoumis à la loi militaire et les condamnés pour sédition ou trahison pendant la guerre seront privés du droit de vote pendant dix ans.

—La Législature d'Alberta, par un vote de 26 à 20, a adopté une résolution acquittant M. Lucien Boudreau député de Saint-Albert et président de la Dominion Drug Co., de l'accusation d'avoir acheté des liqueurs à crédit du vendeur officiel d'Edmonton.

—Les timbres d'épargne de guerre sont très populaires en Saskatchewan; jusqu'à la fin de mars il s'en est vendu pour $855.45 rien que dans les banques et les bureaux de poste.

—Le gouvernement d'Australie a décidé de suspendre tout départ de navires des ports australiens, à cause de la gravité de l'épidémie d'influenza qui sévit en Australie et en Nouvelle-Zélande.

—Un astrologue anglais, qui prétend avoir annoncé une année à l'avance la date exacte de la guerre de 1914 et celle de la fin des hostilités, prédit une nouvelle grande guerre en juin 1926.

—Le contre-amiral Sims, qui commanda la flotte des Etats-Unis pendant sa participation à la guerre, pense que 205 sous-marins allemands ont été envoyés au fond de la mer.

—Toutes les terres comprises dans les colonies de Mennonites dans les régions de Swift Current et de Rosthern ont été incorporées dans l'établissement de districts d'école publique. C'est la première mesure du ministère de l'Education pour placer les Mennonites sous le coup de la loi de l'assistance scolaire. Six districts ont été établis au sud de Swift Current et trois au sud de Rosthern.

—Le gouvernement fédéral et le gouvernement provincial de l'Alberta construisent de concert à Bowness Park, Calgary, un sanatorium pour tuberculeux. Au bout de cinq ans, l'hôpital deviendra la propriété de la province.

—La commission royale chargée d'enquêter sur les conditions industrielles au Canada vient de partir d'Ottawa: elle visitera les principales villes de l'Ouest dans la première quinzaine de mai.

—Le gouvernement du Dominion paie des subsides s'élevant à $61,200 pour vingt stations de télégraphie sans fil.

—Le professeur Tisdale, de l'Université de la Saskatchewan, prédit un bel avenir à l'élevage des moutons. Il croit que le prix de la laine, cette année, ne tombera pas au-dessous de 45 à 50 sous la livre.

—Les Doukhobors de Grand Forks, B.C. vendront finalement leurs terres aux soldats retour du front, mais ils demandent qu'on leur donne le temps d'envoyer un représentant en Australie et au Sud-Africain, afin d'y choisir un nouvel établissement.

—Le conseil des métiers et du travail de Moose-Jaw a rejeté le projet de rompre l'affiliation avec l'union internationale et d'entrer dans l'unique grande union.

—A Chicago, le nombre des femmes inscrites sur les listes électorales dépasse de 2,000 celui des hommes.

—John Wowk, trouvé coupable du meurtre d'Elka Tritiak, à Rana, Sask., sera pendu à Régina le 17 juillet.

—Thomas Corrignan, un employé du C.N.R., qui avait volé trois barils de liqueurs dans un wagon, à Prince-Albert, a été condamné à un an de prison. Deux complices ont écopé pour six mois.

—Frank McCullough, condamné à mort pour le meurtre d'un détective, s'est évadé de la prison de Toronto et demeure introuvable.

—o—